

WIMBLEDON: AU TOUR DE McENROE À SUCCOMBER

Après les Lendl et Wilander, c'était hier au tour de John McEnroe à être éliminé à Wimbledon, devant le jeune Américain Kevin Curren. Des quatre premiers favoris, il ne reste maintenant en lice que le vétéran Jimmy Connors.

Page 2



650 EMPLOIS GARANTIS

DEUX FRÉGATES S'EN VIENNENT À LA DAVIE

Page C-1



LE SOLEIL

JEUDI 4 JUILLET 1985
QUÉBEC, 89e année, no 183.

60 pages, 3 cahiers
+ 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$ 35¢
iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-aux-Renards-Perce-Abitibi 50¢

LES ASSASSINS TOUJOURS AU LARGE

UN GUET-APENS ATTENDAIT LES 2 POLICIERS

◆ Les deux policiers de Québec abattus hier matin au cours d'une banale vérification d'un système d'alarme dans un bureau du parc industriel Jean-Talon n'ont eu aucune chance: attendus par les voleurs embusqués derrière la porte, ils ont été touchés au dos et l'un d'eux, qui avait réussi à ressortir pour demander de l'aide, a probablement été achevé sans même avoir le temps de riposter.

par Michel TRUCHON

Les victimes de cette fusillade sont l'agent Jacques Giguère, âgé de 43 ans, marié et père de quatre enfants, et l'agent Yves Tétu, âgé de 25 ans, marié et père d'un mois. Ils sont les premiers policiers à mourir sous les balles depuis la formation de ce corps policier, il y a 139 ans. L'histoire du service de police de la ville de Québec compte un seul autre agent mort en service, l'agent Roger Girard, heurté

par une voiture alors qu'il s'occupait d'un accident.

Le rapport d'autopsie rendu public hier soir révèle que l'agent Giguère a été atteint de quatre balles, deux au côté gauche, une dans le dos et une autre au coude gauche. Son jeune confrère, lui, a été touché au dos et à la tête. L'arme utilisée pourrait être un revolver, présumément de fort calibre.

Tous les policiers disponibles, à Québec, remuent ciel et terre pour retrouver les auteurs du meurtre de leurs deux confrères qui a jeté la consternation dans le service.

C'est à 4h29 que la centrale de police recevait un appel d'une compagnie spécialisée signalant une alarme d'effraction au Dépot Dentaire Canada Ltée, au 2293 de la rue Léon-Harmel, aux limites ouest du parc industriel Jean-Talon.

Lire A-2, PIEGE

STUPÉFACTION À LA CENTRALE DE POLICE

Page A-3

UN PÈRE DE FAMILLE ET UN JEUNE MARIÉ

Page A-4



La voiture des agents Jacques Giguère et Yves Tétu ainsi que l'extérieur de l'édifice où ils avaient été appelés ont été soigneusement examinés.

Le Soleil, André Pichette

QUE LA FÊTE COMMENCE



FESTIVAL
D'ÉTÉ DE
QUÉBEC

Venus de Djibouti, de Mauritanie et d'ailleurs en Afrique, ces musiciens et danseurs se familiarisaient hier avec la scène des jardins de l'hôtel de ville. Louis Tanguay y était.

Page A-5

SOMMAIRE

- Annonces classées C-7 à C-12
- Arts et spectacles B-10 à B-14
- Bandes dessinées C-10
- Bridge C-11
- Carrières et professions B-14
- Décès C-13
- Dossiers B-3
- Economie C-1 à C-3
- Editorial B-4
- Feuilleton B-12
- Horoscope C-12
- Le monde B-5 à B-9
- Mot mystère C-9
- Mots croisés C-9
- Où aller à Québec B-12
- Patron C-10
- Science et technologie C-4 à C-6
- Sport Tabloïd

METEO



Surtout du soleil, malgré les passages nuageux. Chaud, à 26 degrés. Demain, beau.

Détails, page A-4

AMIANTE: 2 MINES MENACÉES

◆ MONTREAL (PC) — Le plan de restructuration de l'industrie de l'amiante entraînera vraisemblablement la fermeture d'une ou deux mines dans la région de Thetford.

par Miville TREMBLAY

C'est ce qui se dégage d'une série d'entrevues téléphoniques avec les présidents des compagnies d'amiante du Québec accordée à la Presse canadienne. La région de Thetford compte présentement cinq mines et autant d'usines d'extraction du minerai; il n'est donc pas facile d'identifier celles qui devront fermer pour permettre aux survivantes de conserver un taux d'utilisation des capacités qui soit économique.

Les dirigeants des compagnies impliquées ont de fortes présomptions, mais refusent d'en discuter publiquement.

Néanmoins, en se fiant aux propos recueillis, il semble acquis que la mine de Black Lake, appartenant à Lac d'Amiante, et celle de Bell Asbestos, filiale de la

Société nationale de l'amiante, vont demeurer en opération.

La division National de Lac d'Amiante, quoique dégageant un faible profit d'opération, est souvent mentionnée dans la liste des installations vulnérables.

Le choix ne sera pas facile à faire s'il faut décider de fermer l'une des deux usines de la Société Asbestos Limitée (SAL), l'autre filiale de la SNA.

L'usine Normandy est relativement neuve, mais le gisement qui lui est attaché est maintenant épuisé et le minerai qui l'alimente est transporté par camions sur plus de six kilomètres à partir de la mine King-Beaver.

L'usine de B.C.-1 est plus vieille, mais a l'avantage d'être sur le site de la mine du même nom. Elle est également alimentée par une partie du minerai de King-Beaver, située à proximité, et dont l'usine de traitement a été détruite par le feu il y a quelques années.

Les installations de B.C.-2, qui appartiennent également à la SAL, sont fermées depuis un an

Lire A-2, MINES

Gustav Bamatter quitte le Château

Le directeur général du Château Frontenac, M. Gustav Bamatter, est muté à la direction du Château de l'Aéroport, à Mirabel, et c'est l'actuel directeur général de cet hôtel, M. Gilbert Cashman, qui prend la direction du Château Frontenac. C'est une permutation. La nouvelle sera annoncée officiellement dans les prochaines heures par la direction de CP Hotels.

par Pierre CHAMPAGNE

La rumeur circulait depuis quelques heures et la nouvelle a eu l'effet d'une bombe chez les employés du Château Frontenac où M. Bamatter était considéré comme le meilleur directeur à avoir jamais exercé cette fonction. Respecté tant des cadres que des employés, sa bonhomie, son sens

de l'humour, voire son accent suisse allemand, le rendaient sympathique à tous.

Interrogé au sujet de cette permutation, le principal intéressé n'a voulu faire aucun commentaire comme c'est son habitude depuis le passage à Québec, il y a quelques mois, du président Ronald Reagan et du premier ministre Brian Mulroney.

On sent d'ailleurs la fumée d'un conflit de personnalité entre M. Bamatter et la haute direction de CP Hotels depuis cette visite. Autant le directeur général était auparavant disponible et très visible dans le milieu, autant, depuis lors, il est effacé et inaccessible.

Plusieurs informations que LE SOLEIL a pu obtenir, d'autre part, de quelques employés du Château Frontenac confirment cette thèse du conflit de personnalité. Tous les employés ont préféré, d'autre part,

se faire entendre sous le couvert de l'anonymat.

Cette permutation est d'autant plus incompréhensible que, selon nos informateurs, le Château Frontenac aurait réalisé, au cours des six premiers mois de l'année, son meilleur semestre depuis 15 ans.

En milieu connu

M. Cashman et M. Bamatter permurent en milieu connu. M. Cashman a travaillé pendant de nombreuses années à différents niveaux de direction au Château Frontenac, avant d'être promu directeur général de l'hôtel "Le Baron" à Trois-Rivières, le 23 avril 1982, puis directeur général du Château de l'Aéroport, à Mirabel, le 1er août, deux hôtels du Canadien Pacific. Entre le 25 novembre 1974 et le 23 avril 1982, M.

Cashman fut directeur du marketing, au Château Frontenac, puis directeur de la restauration et enfin adjoint au directeur général, responsable de l'hébergement.

M. Bamatter, ingénieur de profession, a lui-même supervisé les travaux de construction du Château de l'Aéroport, à Mirabel, avant d'en être nommé directeur général. Il a été promu à Québec en janvier 1982. On dit que c'est dans le but d'améliorer et d'augmenter le rendement de l'occupation de cet hôtel, qui ne s'est jamais relevé de la grève de 1983 que M. Bamatter a été muté à Montréal.

M. Bamatter venait la semaine dernière de créer un précédent en étant reporté, pour un troisième terme, à la présidence de l'Association des hôteliers de la région de Québec.

PIÈGE (suite de la première page)

Trois minutes plus tard, la voiture 41 affectée au quartier Duberger était envoyée sur les lieux. Les agents ne devaient mettre que quelques instants pour signaler qu'ils étaient arrivés à l'entrepôt.

Il ne s'écoulera que quelques secondes avant qu'on entende la voix hystérique du jeune patrouilleur Yves Têtu crier qu'il a besoin d'aide. Puis il dira que cela presse, qu'on tire sur eux.

Une minute et 15 secondes seu-

lement après cet appel de détresse, une voiture de sous-officiers arrive à son tour. Ils trouvent le jeune Têtu étendu devant la porte, sur l'asphalte. À l'intérieur gît l'agent Jacques Giguère, à l'endroit même où il a été touché par les tireurs embusqués.

Toutes les voitures disponibles affluent dans le secteur qui est vite bouclé, mais peine perdue. Les voleurs avaient eu le temps de fuir.

Que s'est-il passé pendant les trois minutes à peine où les agents ont été seuls sur les lieux, confrontés à l'embuscade?

On présumait hier que l'agent Giguère est immédiatement entré chez Dépot Dentaire Canada, suivi de près par son collègue. Après avoir franchi la première porte et un petit vestibule, il lui restait une porte à pousser. C'est derrière cette dernière qu'il reçut la première volée de balles.

Yves Têtu aurait alors rebroussé chemin et, en se retournant, aurait été touché au dos. La blessure ne devait pas l'empêcher de demander de l'aide, devait l'achever.

Le drame a eu un témoin indirect. Un jeune motocycliste qui

venait d'abandonner sa machine en panne d'essence sur le parking de l'établissement voisin, la maison Crobel, marchait sur Léon-Harnel quand il vit la voiture de police arriver. Il demanda aux agents s'ils ne pouvaient pas le conduire à un garage, mais ceux-ci lui répondirent qu'ils n'avaient pas le temps, qu'ils devaient répondre à une plainte.

Le jeune homme a continué à s'éloigner pendant que la voiture se garait devant le commerce. Quelques instants plus tard, il a entendu les portières se refermer et le bruit des coups de feu. Il n'a rien vu.

Claude Bergeron, un technicien en son qui passait par là dans sa voiture, a entendu des coups de feu, quatre ou cinq, dit-il. Mais lui non plus n'a rien vu, il faisait trop sombre.

Le drame, il ne fait pas de doute, s'est déroulé à la vitesse de l'éclair. L'agent Giguère n'a même pas eu le temps de sortir son arme. L'agent Têtu, lui, avait dégainé mais n'a pas tiré.

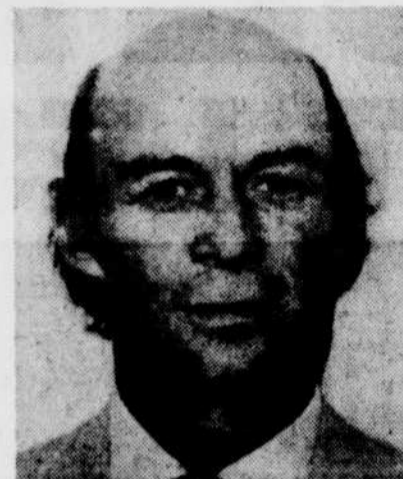
Hier matin, la police recherchait deux voitures Aries ou Reliant, l'une bleu foncé et l'autre grise, qui

auraient été aperçues dans les parkings peu avant la tragédie.

La matinée a été consacrée à l'examen des lieux et à la fouille des environs. La Sûreté du Québec a été appelée en renfort pour cette opération: maître de chien, hélicoptère et une quinzaine d'agents et enquêteurs. Pendant ce temps, on vérifiait tous les motels de la région. Hier soir, la police a visité plusieurs établissements de restauration de la ville.



Yves TÊTU



Jacques GIGUÈRE

MINES (suite de la première page)

et demi, et ne font donc par partie de l'équation que devront résoudre les administrateurs de Lac d'Amiante.

Car c'est à cette compagnie, réputée la mieux gérée et la plus rentable de l'industrie, qu'incombe la responsabilité de proposer un plan d'opération pour les premières années du nouveau consortium de trois compagnies, dont la création prochaine a été annoncée vendredi par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Jean-Guy Rodrigue.

Ce dernier avait comparé l'effort de restructuration que doit déployer l'industrie de l'amiante à celui qu'a réalisé l'industrie du fer sur la Base-Côte-Nord.

Présentement, le bassin minier de Thetford (qui exclut la mine Jeffrey, exploitée à Asbestos par la compagnie J. M. Asbestos), dispose d'une capacité de traitement du minerai de 515.000 tonnes par année et selon le président de l'une des compagnies impliquées, et qui préfère conserver l'anonymat, il faut ramener cette capacité entre 300.000 et 350.000 tonnes.

Puisque l'objectif de tout ce re-

mue-ménage est de consolider les opérations dans les installations les plus rentables, la différence de 165.000 à 215.000 tonnes implique, selon toute vraisemblance, la fermeture de deux usines et de deux mines.

M. Jacques Paquin, président de la SNA, envisage pour l'année une baisse d'environ 100.000 tonnes dans les ventes d'amiante québécois par rapport aux 680.000 tonnes vendues l'an dernier.

Si J. M. Asbestos vend les quelque 200.000 tonnes qu'elle compte produire, le consortium devra se contenter de 380.000 tonnes. Avec un tel volume de ventes, il faudrait réduire les capacités nominales de 135.000 tonnes pour produire à pleine vapeur.

Dans un tel scénario, la fermeture d'une seule usine et d'une seule mine pourrait suffire à la rigueur.

Mais il faut plus qu'aligner correctement les chiffres agrégés des ventes et de la production, car l'amiante se commercialise sous les longueurs de fibres variées, et certaines mines, comme la National, ne produisent que des fibres courtes et d'autres une gamme complète.

Le casse-tête ne sera donc pas facile à résoudre d'autant plus que Lac d'Amiante, filiale de la compagnie américaine Asarco, doit convaincre ses partenaires du bien-fondé de sa solution.

Si le projet est accepté, Lac disposera d'un avantage numérique

dans l'administration puisque qu'elle aura quatre sièges au conseil d'administration de la société en commandite qui donnera corps au consortium, soit un de plus que le gouvernement du Québec à travers la SNA.

Dans une joute serrée, Lac devra cependant compter sur le vote de la personne de l'extérieur, choisie par l'ensemble des partenaires, ou sur celle de Campbell Resources, une compagnie appartenant aux Bronfman de Toronto, et qui détient encore des droits miniers sur le gisement de Lac à Black Lake.

LE MOT DU JOUR

Le questionnaire

Quand on dit "demander une question", on ne fait pas un grand effort pour différencier l'anglais et le français (to ask a question). En français, on pose, on formule une question, on interroge, on questionne...

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

(tirage du mercredi 3 juillet 1985)

6-0-7

5-3-5-6

Informations: 643-8990

VOITURES DEMONSTRATEURS

EN SPECIAL CETTE SEMAINE

1985 TORONADO BROUGHAM

3 566 km

1985 FIRENZA LX

Modèle 4 portes 5 600 km

1983 CELEBRITY EUROSPORT

Modèle 4 portes, sièges baquets

6 951 km

1985 CALAIS SUPREME

3 598 km

1983 CIERRA BROUGHAM

4 portes, 6 cyl.

5 900 km

1985 BLAZER 4 X 4

Automatique 11 180 km

1985 CUTLASS SALON

Modèle 2 portes, 8 cyl., sièges baquets



MARLIN



Chevrolet Oldsmobile Inc.

2145, boul. Charest ouest
688-1212



Madame Mona Girard

Congrès des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec tenu les 11 et 12 juin à l'Hôtel du Parc, à Montréal

L'AVENIR DE LA PROFESSION

selon Madame Mona Girard Présidente-directrice générale

(tiré de la conférence prononcée le 12 juin 1985)

I LES PRINCIPAUX PROBLÈMES

- Dequalification des infirmières auxiliaires dans les gestes professionnels pour lesquels elles ont été formées.
- Absence de consultation auprès des infirmières auxiliaires dans les changements apportés dans le domaine de la santé (ex.: MAS, Office des professions, conseil d'administration des établissements de santé, directeurs de soins, etc.).
- Dépendance et perte de crédibilité face à certaines corporations professionnelles à titre exclusif dans le domaine de la santé.
- Coups, conversions, transformations de postes toujours dirigés vers les infirmières auxiliaires plutôt que d'autres.
- Non-respect des décrets surtout en ce qui a trait au décret 1423-80 (actes délégués par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec).

II LES TENDANCES DU MILIEU

- Les autres professionnels de la santé qui cherchent à trouver et à prendre aussi la place qui leur revient.
- Les gestionnaires gouvernementaux qui parlent de déréglementation, de privatisation et de décentralisation.
- Les administrateurs et conseil d'administration des établissements du réseau des affaires sociales qui doivent continuellement restructurer à cause des coupures budgétaires en tenant compte des directives des directeurs de soins qui contrôlent 80% du budget de l'établissement de santé.

III LES OBJECTIFS

- La protection du public par le maintien de la qualité et le respect des standards de nos services professionnels ainsi que par notre implication dans l'amélioration des soins de santé au Québec et la contribution au développement du réseau des affaires sociales.
- Le développement de l'autonomie des infirmières et infirmiers auxiliaires dans tout le réseau du domaine de la santé.
- Le développement des services destinés à tous les membres (formation professionnelle et formation à la gestion des établissements de santé).

IV LES MOYENS D'ACTION

- Planification stratégique.
- Revision systématique de la structure administrative de la Corporation.
- Examens des divers intervenants externes (gouvernement, profession, syndicat).
- Evolution du membership de la Corporation.
- Etude des problèmes des membres de la Corporation.

V CONCLUSION

Tel que cité dans: Avis sur le titre réservé, Québec le 12 juin 1985 de l'Office des professions.
«Dans la mesure où une corporation professionnelle saura faire preuve de qualité, le titre réservé qu'elle confèrera à ses membres aura une valeur reconnue sur le marché» (page 65). L'Office prend donc position officiellement en faveur du titre réservé comme mécanisme de protection du public à privilégier, dans le futur.

L'INFIRMIÈRE AUXILIAIRE...
UNE PROFESSION POUR LA VIE!

La Corporation professionnelle des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec

VENTE

jours d'été

Contemporaine*
robes 49.⁹⁵

rég. jusqu'à 90.00

vaste choix de robes-chemisier en seersucker, coton, robes-soleil, unies, rayures, carreaux, couleurs et grandeurs assorties.

Contemporaine*
jupes 39.⁹⁵

rég. 85.00

tout un choix de jupes amples ou taillées sur le biais dans une variété de tissus unis, à rayures ou à carreaux, couleurs et grandeurs assorties.

Contemporaine*
chemisiers 29.⁹⁵

rég. jusqu'à 60.00

choix de chemisiers manches courtes ou longues, en coton uni, à rayures, à carreaux, imprimés abstraits ou floraux, couleurs et grandeurs assorties.

twik*
pantalons 19.⁹⁹

rég. jusqu'à 45.00

pantalons toutes longueurs et toutes formes, en coton dans une large gamme de colonis.

twik*
chemisiers 19.⁹⁹

rég. jusqu'à 45.00

bon choix de chemisiers manches courtes, toutes sortes de tissus, formes, couleurs et grandeurs.

sorties de plage 15.⁹⁹

rég. jusqu'à 24.00

sorties de plage modèle robe tee-shirt, coupées exclusivement pour nous, palette de 10 colonis-mode, grandeurs assorties.

lunettes-soleil 5.⁹⁹

un bon choix de lunettes-soleil, styles variés dans une gamme de couleurs assorties.

foulards 3.⁹⁹

rég. 9.00

tout un assortiment de foulards en gaze, mousseline, coton, des imprimés-journaux, graffitiés, des rayures, des fleurs dans une vaste gamme de colonis.

dessous en couleurs

bikini 1.⁹⁹ rég. 3.75
camisole 4.⁹⁹ rég. 10.00

en tricot de coton, choix de camisoles et culottes bikini, couleurs vives unies ou rayées, lisérés de dentelle, grandeurs assorties.

vêtements de nuit 12.⁹⁹

rég. jusqu'à 32.00

bon choix de robes de nuit courtes et longues, pyjamas, assortiment de couleurs, motifs et grandeurs.

la maison
simons
PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

Arrestation des assassins

Tous les efforts seront déployés

◆ "Tous les efforts et les énergies disponibles vont être déployés pour retracer ces criminels, les appréhender dans les délais les plus courts et faire en sorte que la société n'ait plus à subir de tels individus..."

Le nouveau directeur de la police de Québec, M. Normand Bergeron, était au congrès de l'Association des chefs de police du Québec, à Montréal, quand on lui a appris le drame qui venait de frapper son service. Il est rentré précipitamment ici et a visité les lieux du crime avant de se rendre à la centrale du parc Victoria où LE SOLEIL l'a rencontré hier matin.

M. Bergeron dit qu'il connaissait les deux hommes, qu'il leur avait parlé récemment. "Je suis certain qu'ils ont bien fait leur travail. Jacques Giguère était un policier d'expérience. Yves Têtu m'avait dit qu'il était emballé par son nouveau métier. Ils étaient comme les autres, de très bons hommes..."

Admettant que certains en profiteraient peut-être pour relancer le

débat sur la peine de mort, M. Bergeron a souligné que si une collectivité déplore un geste aussi barbare que l'assassinat de deux policiers, il se demande comment on peut s'associer, comme représentants de cette société, à recommander un autre geste tout aussi barbare. "Cela n'aurait pas de cohérence..." dit-il.

Tragédie prévisible

"C'est une chose qui devait presque fatalement arriver: on ne peut avoir un service de police de 400 membres sans que ça ne se produise jamais..." a pour sa part commenté l'inspecteur Brian Pickford, responsable des relations publiques, rappelant qu'il avait déjà fait la même remarque quand appelé à donner son avis sur la mort de deux policiers montréalais.

L'officier a quand même été surpris par les événements: personne ne se serait jamais imaginé, dit-il, qu'une agression armée pouvait se produire dans un endroit comme celui-ci. L'inspecteur Pickford, lui aussi, déplore qu'aucun système ne soit à l'épreuve des failles. "Aucune intervention ne devrait être de la routine, mais la routine s'installe quand même..."

Policiers affectés

De son côté le directeur adjoint de la police de Québec M. Raynald Desjardins, a dit que l'assassinat des agents Giguère et Têtu avait grandement affecté tous leurs confrères, tant agents qu'officiers.

Mais cette douleur n'affectera pas leur comportement, dit-il, car leur métier les a habitués à vivre des situations émotives et violentes.

"Sous l'uniforme, les policiers demeurent des êtres humains, émotifs et tirant des leçons des épreuves qu'ils traversent..." a-t-il ajouté.

Selon M. Desjardins, rien dans l'intervention des agents Giguère et Têtu n'indique que les règles de l'art n'ont pas été respectées.



Le Soleil, Roland Morneau
M. Normand Bergeron, directeur de la police de Québec.



Le Soleil, André Pichette
Les policiers emportent le corps d'un des deux agents abattus par un ou des tireurs postés en embuscade. Plus tard (photo de gauche) un des spécialistes de la Sûreté du Québec, appelés en renfort technique, passera les environs aux détecteurs de métal dans l'espoir de recueillir des preuves.



Le Soleil, André Pichette

"Plusieurs gars ont eu de la difficulté à retourner au travail"

◆ "C'est dur à accepter. En fait, les gars l'ont tellement mal pris que plusieurs ont eu de la difficulté à retourner au travail. Mais il nous faut nous ressaisir, car il n'est pas question de mal travailler, la population n'a pas à souffrir du drame qui nous touche..."

Un agent, la mine triste comme tous ses confrères, résumait ainsi l'atmosphère qui régnait hier dans le service de police de la ville de Québec à la suite de l'assassinat des agents Jacques Giguère et Yves Têtu.

Comme tous ceux qui ont osé quelques commentaires, il préférait garder l'anonymat car, drame ou pas drame, les consignes sont toujours les mêmes: un agent n'a pas le droit d'émettre d'opinion ou de fournir des renseignements. Il faut passer par la voie officielle.

Ce même policier ne pouvait cependant empêcher la colère de gronder: "C'était des bons gars, des gars inoffensifs, pas des durs. Si jamais on attrape ces voyous qui ont fait le coup, je suppose qu'ils vont s'en sortir avec une libération conditionnelle..."

L'agent admet que parfois, surtout pour les plaintes de systèmes d'alarme (il y en a eu 5,120 en 1982, 4,056 en 1983 et 4,181 en 1984 à Québec), la routine peut s'installer, la vigilance baisser. Le drame d'hier, va sans doute raviver l'attention des patrouilleurs.

"Mais est-ce qu'ils vont nous donner le temps d'oublier, de reprendre notre routine. Un geste comme celui-là, c'est un peu comme un tro-

phée qu'on exhibe dans le "milieu" et les coupables sont un peu comme une bombe en puissance lâchée dans le décor...", commente un policier.

Plusieurs sont toutefois conscients des dangers qu'ils courent et prennent les moyens pour se protéger. C'est ainsi qu'une trentaine d'agents de la police de Québec, depuis un certain temps, portent un gilet pare-balles, plus léger que l'équipement de service, qu'ils ont eux-mêmes payé.

Le syndicat

Le président du syndicat des policiers de Québec, M. Jacques Dumas, ne trouvait pas de mots pour exprimer la consternation qui frappait ses confrères.

"Tous sont touchés, je ne puis en dire plus...", a-t-il souligné, avant de reconnaître lui aussi que pour les patrouilleurs, répondre à une plainte pour un système d'alarme était malheureusement devenu une routine.

"Mais nous sommes tellement appelés souvent et inutilement pour des alarmes qui sonnent sans raison que cela devient une habitude. On a déjà proposé d'autres méthodes, peut-être des amendes plus sévères, mais elles n'ont jamais été appliquées. C'est certain qu'il y a beaucoup à améliorer de ce côté..."

Par ailleurs le syndicat ne voit pas la faute qu'aurait pu commettre ses deux membres abattus hier et ne croit pas que qui que ce soit puisse être blâmé.

Dernières paroles de l'agent Têtu "Vite, de l'aide! Ça tire, ça tire!"

◆ Voici le contenu de la conversation qui a été tenue sur les ondes de la radio police de Québec peu avant et pendant la fusillade dans le parc Industriel Jean-Talon nord:

4h29: la préposée des Alarmes Amplitrol téléphone à la centrale.

4h32: — "Voiture 41..."

— "Oui monsieur..."

— "08 des Alarmes Amplitrol au Dépôt dentaire Canada, 2293 Léon-Harmel, dossier 32276..."

— "Voiture 41 comprise, Giguère 231 et Têtu 523..."

Passent environ deux minutes, puis:

— "Sur les lieux, 41..."

Un silence de quelques secondes, puis une voix hystérique, des paroles quasi inaudibles se font entendre. Il est à ce moment 4h36:

— "De l'aide au dépôt dentaire! De l'aide au dépôt dentaire!" propos suivis d'une sorte de sanglot étouffé. Yves Têtu (c'est d'ailleurs lui qui a le micro depuis le début) revient quelques secondes après, la voix plus assurée mais toujours visiblement effrayé:

— "De l'aide au dépôt dentaire, vite! De l'aide!"

Un long moment de silence, puis:

— "Vite, de l'aide! Ça tire!"

"51 en route..." (C'est une autre voiture qui répond.)

— "Vite, ça tire, ça tire!" Ce sont là les dernières paroles d'Yves Têtu. La voiture qui arrive 75 secondes après son premier appel au secours le trouve mort, tout comme son confrère Jacques Giguère.

C'est l'étude attentive de ces paroles qui a permis aux policiers de supposer qu'il y avait plus d'un agresseur à l'intérieur de l'entrepôt.

Textes de Michel TRUCHON



Dans les minutes qui ont suivi la découverte des corps des policiers Giguère et Têtu, l'édifice regroupant commerces et entrepôt a été cerné, au cas où les agresseurs auraient encore été à l'intérieur.

Je sais où trouver
L'INFORMATION
SPORTIVE complète.
MOI, JE LIS
LE SOLEIL
TOUS LES MATINS
MÊME LE DIMANCHE

abonnement:
647-3333

ATTACHE



REMOREQUE DE LA

CAPITALE INC.

PARC COLBERT

659-4245

VISA

MASTERCARD

À VENDRE CHARLESBOURG-EST

Dans très beau secteur, superbe maison canadienne, 1979, 56 x 27, garage double, terrain 9,700 p.c. paysager. Verrière 12 x 12, patio 12 x 12. Intérieur très luxueux, semi-meublé, 3 chambres, 2 salles de bains, foyer, toit cathédrale, chauffage central électrique. Prix: 138 000\$

Pour rendez-vous: 627-3323

le cadre à L'ITALIENNE



Des moulures de bois laquées qui vous en feront voir de toutes les couleurs!

Affiches / Gravures / Sérigraphies
Encadrements / Montage sur bois

956, Rue Cartier, Québec

VERITÉ MENSONGE



ENFIN, UN INVESTISSEMENT IMMOBILIER SÛR ET RENTABLE POUR VOUS!

RÉSIDENCE LES JARDINS DE LAVAL

Un nouveau concept d'investissement. Ce complexe immobilier pour personnes âgées qui sera construit au 825, rue Arthur Rousseau à Sainte-Foy, face à l'Hôpital Laval, vous offre une opportunité d'investissement d'avenir. D'ici au tournant du siècle la population âgée de 65 ans et plus grossira de 40%. La demande pour se loger convenablement excédera l'offre pour plusieurs années à venir.

Residence Les Jardins de Laval est un complexe de qualité à proximité de tous les services. Certes un investissement gagnant (4.6 fois les revenus) qui regroupera des investisseurs en copropriété indivise. Ce projet est rentable dès la première année.

2960, boul. Laurier, Suite 200
Sainte-Foy, (Québec) G1V 4S1
(418) 659-6900 1-800-463-2818

A NOTER: Afin de compléter le projet, le nombre des investisseurs sera limité à 40.

PARÉ & ASSOCIÉS
Fiscalité et courtage immobilier

Pas de débat hâtif sur la peine capitale

◆ LAC MEECH (PC) — La mort de deux policiers, abattus hier dans l'exercice de leurs fonctions, n'accéléra pas un débat sur la peine capitale aux Communes, a indiqué hier le premier ministre Brian Mulroney.

par Denis LESSARD

A l'issue de la réunion du comité des priorités de son cabinet, dans la Gatineau, le premier ministre a soutenu qu'un débat en Chambre ne changerait rien au problème.

Dans la nuit de mardi à hier, deux policiers municipaux de Québec, M. Jacques Giguère, âgé de 43 ans, et M. Yves Têtu, âgé de 25 ans, furent abattus alors qu'ils arrivaient sur les lieux d'un vol à Québec.

Ces deux agents portent à quatre le nombre de policiers assassinés depuis le début de l'année. Au cours des deux dernières années, 13 policiers ont été tués. Hier, M. Gilles St-Antoine soutenait que les chefs de police poursuivraient leurs pressions pour que les tories respectent leur promesse électorale d'un débat aux Communes sur la peine capitale.

"C'est une question très émoive, j'aimerais pouvoir faire quelque chose pour empêcher demain ce genre d'action, mais je ne le peux", a soutenu M. Mulroney.

Selon lui, il est peu probable que "la question soit mieux servie en accélérant notre programme (sur la peine capitale)". "J'ai indiqué que pendant le mandat du gouvernement j'espérais pouvoir accommoder les préoccupations légitimes de tous les coins des Communes pour que cette question soit débattue de façon rationnelle", a-t-il poursuivi.



Les spécialistes de la police ont tenté de relever des empreintes digitales que les assassins auraient pu laisser.

Les deux victimes

Un père de 4 enfants et un jeune marié

◆ C'est un vétéran et une recrue, comme le veut souvent la coutume dans les services de police, qui formaient l'équipe de patrouilleurs qui a répondu à la plainte d'alarme d'effraction et qui ont été abattus hier matin.

par Michel TRUCHON

L'agent Jacques Giguère, matricule 231, était né le 27 janvier 1942 et avait été engagé comme policier en 1963 à Duberger. Il a joint les rangs de la police de Québec lors de l'annexion de Duberger en août 1970 et occupait le rang d'agent à la gendarmerie.

M. Giguère était père de quatre enfants, Martin, 17 ans, Nancy, 15 ans, Nathalie, 14 ans, et Line, 10 ans. Apprécié de ses confrères, ce policier voulait profiter de la vie et songeait à prendre sa retraite jeune.

L'agent Yves Têtu, matricule 523, lui, était né le 24 mai 1960. Originaire de Montmagny, il était fils

unique. Il avait été engagé le 15 mai 1984 comme agent à la gendarmerie et s'était marié le 8 juin. Croyant fermement à ce qu'il entreprenait, il

avait soigneusement choisi, avec son épouse, les textes de leur messe de mariage et le poème qui devait être lu à cette occasion.

Des professionnels auraient été attirés par des médicaments

◆ Même si aucun détail des premières constatations n'a été révélé, les enquêteurs ne veulent pas nuire à leurs recherches destinées à mettre le plus rapidement possible la

par Michel TRUCHON

main au collet du ou des meurtriers des agents Giguère et Têtu, plusieurs hypothèses étaient avancées pour expliquer la présence de voleurs dans un établissement comme

le Dépôt dentaire du Canada. Quand on a écarté la possibilité de présence de métaux précieux pour les prothèses (on n'en gardait plus depuis plusieurs années) et le fait que le matériel n'avait aucun intérêt pour les voleurs, il ne reste que les anesthésiants sur la liste. Ces médicaments, dans plusieurs cas, sont formés de cocaïne presque pure, ce qui peut intéresser bien des trafiquants.

La quantité de médicaments n'a pas été précisée. Par contre, s'il y a eu vol, c'est la seule chose qui puisse avoir intéressé les voleurs, étant donné qu'ils n'ont pas emporté les \$300 de la petite caisse ni les \$100 se trouvant dans un portefeuille, dans un tiroir.

Ce butin particulier pourrait également jeter la lumière sur une autre hypothèse, celle que le crime ait été commis par des professionnels.

Il est en effet extrêmement rare que des cambrioleurs "ordinaires" se munissent d'armes pour commettre leur crime.

Tous les drapeaux de Québec en berne

◆ Tous les drapeaux de la ville de Québec sont en berne et le demeureront jusqu'après les funérailles officielles des agents Jacques Giguère et Yves Têtu qui auront lieu à 11 h samedi en la basilique de Québec.

par Michel TRUCHON

Plusieurs centaines de policiers de

tous les coins de la province et du pays sont attendus à la cérémonie et il est possible que la messe soit concélébrée par l'archevêque de Québec, le cardinal Louis-Albert Vachon et par l'aumônier du service de police, l'abbé Louis-Verchères Poiré.

Par ailleurs, il semblait de plus en plus probable, hier soir, que les corps des deux agents seraient dans

des cercueils fermés. L'endroit où ils doivent être exposés n'avait pas encore été choisi.

Le cortège funèbre se rassemblera à la place d'Youville à 10 h et le défilé devrait se faire 30 minutes plus tard.

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, était à la conférence de presse où on a annoncé l'identité des victimes. "Au lieu de nous ré-

joir, nous sommes plongés dans la tristesse, en ce 3 juillet, date du 377e anniversaire de la fondation de la ville...", a dit M. Pelletier.

Celui-ci a ajouté que "nous avons malheureusement encore la preuve particulièrement déchirante de combien les policiers méritent notre sympathie et notre compréhension".

Météo

(PC) — Voici les prévisions météorologiques pour le Québec émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour demain.

Trois-Rivières et Drummondville, Québec, Estrie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 26. Possibilité de précipitations: 10 pour 100. Demain: beau.

Montréal, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26 à 28. Demain: nébulosité croissante.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Beauce: brumeux en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 24 à 26. Possibilité de précipitations: 20 pour 100. Demain: beau.

Lac Saint-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: près de 26. Possibilité de précipitations: 10 pour 100. Demain: nébulosité croissante.

Rimouski-Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon: brumeux en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: 24 à 26. Possibilité de précipitations: 10 pour 100. Demain: beau.

Baie-Comeau, Sept-Îles: dégagement en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: près de 24. Possibilité de précipitations: 20 pour 100. Demain: beau.

Basse Côte-nord-Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: plutôt nuageux avec averses dispersées. Vents modérés par moments. Max.: près de 22. Possibilité de précipitations: 40 pour 100. Demain: beau.

Secteur à l'est de Natashquan: plutôt nuageux avec quelques averses. Vents modérés par moments. Max.: près de 20. Possibilité de précipitations: 60 pour 100. Demain: ciel variable.

Ottawa-Hull-Cornwall, Pontiac-Gatineau et Lièvre: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 26 à 28. Demain: nébulosité croissante.

Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux et vents modérés par moments. Max.: 24 à 26.

TEMPÉRATURES

(PC) — Températures enregistrées en degrés centigrades des principales villes d'Amérique du Nord. Minimum entre 20h et 8h; maximum entre 8h et 20h.

	Min	Max
Calgary	13	29
Charlottetown	14	24
Edmonton	12	27
Fredericton	10	25
Halifax	12	20
Jasper	8	29
Montréal	17	24
Ottawa	17	26
Québec	16	24
Regina	14	31
Saint-Jean, N.-B.	12	17
Saint-Jean, T.-N.	8	23
Saskatoon	12	27
Sudbury	11	27
Vancouver	12	27
Victoria	12	21
Windsor	16	28
Winnipeg	17	29
Yellowknife	16	23
Boston	17	27
Dallas	22	32
Detroit	14	27
Houston	20	30
Los Angeles	19	30
Mexico	14	26
Miami	22	31

SOLEIL

AUJOURD'HUI
Lever 04h56
Coucher 20h42

DEMAIN

Lever 04h57
Coucher 20h41

LUNE

demier quartier 9 juil.
nouvelle lune 17 juil.
premier quartier 24 juil.
pleine lune 31 juil.

MAREES

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
03h40 H. 3.3	04h00 H. 4.5	03h30 B. .4	06h30 B. 1.1
10h15 B. .3	10h45 B. .5	08h30 H. 5.7	10h50 H. 3.8
16h05 H. 2.3	16h35 H. 3.4	16h30 B. .3	19h45 B. 1.2
21h50 B. .5	22h25 B. .7	21h05 H. 4.6	23h35 H. 3.2

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
04h25 H. 3.2	04h45 H. 4.4	04h15 B. .4	07h20 B. 1.1
11h00 B. .4	11h30 B. .6	09h20 H. 5.6	11h40 H. 3.8
16h55 H. 2.3	17h20 H. 3.4	17h15 B. .4	20h30 B. 1.2
22h40 B. .5	23h10 B. .8	21h50 H. 4.6	00h20 H. 3.2

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

HAUTE PRESSION
BASSE PRESSION
PRECIPITATIONS
DIRECTION DES VENTS

VENTS

Vitesse des vents sur le Saint-Laurent:
Vents du secteur sud-ouest de 10 à 15 noeuds.

le demi-litre

ROUGE ou BLANC
un casse-croûte... à bon prix!

2,65 \$

PRIX SUGGÉRÉ

DU MARCHAND
vin de table
500 mL

Québec a déjà pris ses airs de festivals

♦ Ca commence officiellement ce soir, le groupe attendu de mais, déjà hier, il y avait du Festival d'été dans l'air, à Québec.



Louis TANGUAY AU FESTIVAL D'ÉTÉ

Le pavé est là, les scènes sont presque prêtes et les artistes ont commencé à arriver pour la 18e fête estivale des arts d'interprétation.

Vingt quatre heures avant le début de l'événement, on comptait déjà sur place une cinquantaine de musiciens, chanteurs, mimes, jongleurs, comédiens, venus de l'extérieur de la région.

De ce nombre, une quinzaine d'artistes représentant le Djibouti, la Mauritanie et une troupe multi-ethnique africaine participent à la délégation de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et on pouvait en voir, hier après-midi, un certain nombre se familiariser avec le site les Jardins de l'hôtel de ville.

Québec sur le réseau de Radio-Québec.

A ce moment, on présentera **Amadeus**, avec l'Orchestre symphonique de Québec, l'ensemble vocal André Martin et le comédien Albert Millaire.

Un peu plus tard, au Pigeonnier, la participation du Louisianais Zachary Richard marquera le jour de la fête nationale américaine.

Au cours des jours suivants, jusqu'au 14 juillet, c'est à des spectacles donnés par de grands noms de leur art respectif comme Catherine Ribeiro, Michel Jonasz, Brenda Wootton, Nazaré Pereira, Pauline Julien ou Alain Lamontagne que sont conviés les festivaliers.

Mais c'est aussi une programmation très fortement axée sur la jeunesse qui a été préparée à leur intention pour ces 11 jours.

Quant aux scènes, le directeur de la programmation et de la production, Marcel Dallaire, faisait remarquer que, pour la première fois, elles présenteront un aspect visuel uniforme, quoique leur équipement varie considérablement.

Rencontré aux jardins de l'hôtel de ville, il indiquait que l'équipement, en termes d'éclairage de cette scène a été doublé pour la télédiffusion du spectacle d'ouverture et que la disposition du plateau reprenant la position d'il y a deux ans permet une visibilité améliorée de 30 pour 100 par rapport à l'an dernier.

Quant au Pigeonnier, il dispose d'un équipement comparable à celui de l'an dernier, mais au parc des Gouverneurs rebaptisé place des Jeunes, on a doublé, dit-il, la technique et agrandi la surface de jeu.

Du côté de la porte Saint-Jean, on a par contre conservé avec un minimum de son et d'éclairage, le même gabarit "intimiste" que par les années passées.

Quant au chapiteau du Cirque du Soleil qu'on dressera aujourd'hui près du bassin Louise, dans le Vieux-Port, l'horaire des spectacles a été modifié depuis l'impression du programme du Festival d'été. Ainsi, la première aura lieu le 6 juillet et non le 5 et les

matinées de 14h ne seront présentées que les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, jusqu'au 21 juillet.

Par ailleurs, d'autres ajouts à la programmation du festival sont déjà prévisibles: dans le domaine du jazz, Hilario y Micky, du Mexique, seront en première partie de Bireli Lagrene, au Pigeonnier à 21h; le groupe cajun Filé occupera la même scène le lendemain à midi au lieu des danses folkloriques annoncées; jeudi prochain, c'est Richard Seguin qu'on y entendra en deuxième partie de Alec Mansion, à 21h et dans la catégorie musique populaire, Jean Leclerc sera présenté en première partie de Lucie "Blue" Tremblay, le 12 juillet à 20h30, à la place des Jeunes.

BEDO

vous annonce la fantastique vente semi-annuelle

1/2 PRIX

sur toute la marchandise

Ne manquez pas cette vente qui débute le jeudi 4 juillet et se poursuit jusqu'au samedi 6 juillet, de 9 à 21 heures.

VETEMENTS POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS
Accessoires, sacs à main, souliers, ceintures, cravates, lingerie.

BEDOOHH!

1161, rue St-Jean, Québec
Tél.: 694-9968

LE RANCH DU CUIR

POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS TOUT LE CANADA

VENTE D'UN MILLION \$\$\$

25% à 50%*

* sur marchandises sélectionnées printemps-été-automne. Fin de vente sans préavis.

PLACE LAURIER
2e plancher, corridor ouest de la Baie
656-6196



Le Soleil, Gilles Lafond

Hier après-midi, des artistes déjà commençaient à se familiariser avec les jardins de l'hôtel de ville donnant ainsi des allures de festival à la ville de Québec.

Programme

18h: Animation. Terrasse Dufferin.
19h: Animation classique. Place d'Armes.
19h à 23h: Animation. Rue Saint-Jean.
19h30: Gustave Parking, clown, mime, comédien et musicien. Parc de l'Artillerie, rue Saint-Jean.
20h30: Soirée d'ouverture. La musique d'Amadeus. Des

extraits de la trame sonore du film par l'Orchestre Symphonique de Québec et l'Ensemble vocal André Martin.
Jardins de l'hôtel de Ville
21h: Zachary Richard, musique cajun et traditionnelle. Pigeonnier.
21h: Dixie Night, banjo, tuba, sax. Parc de l'Artillerie, porte St-Jean.
21h: Gaston Giroux, musi-

que populaire. Le Gaulois.
22h: Carl Tremblay et Max Summer, blues avec harmonica et guitare. Bar Ainsi soit-il.
22h: Jazz. chanson française, Clarendon.
22h: Jean-Pierre Manseau, compositeur-interprète, chansons originales. Le Petit Paris.
23h: Pierre Flynn, Le Bilbo-

quet. Adm: \$5.
23h: Larry Coryell et Michel Cloutier, jazz. Le Petit Cabaret du Loews Le Concorde. Adm: \$3.
23h: Bruce Jackson, blues et folk, Bar Elite.
23h: Pourquoi pas, blues. Le Foyer.
23h: Charles Loos et Steeve Houben, jazz, le Jazzé. Adm: \$6.

LE BEAU TEMPS

continue

Il reste encore quelques beaux jours... à la vente

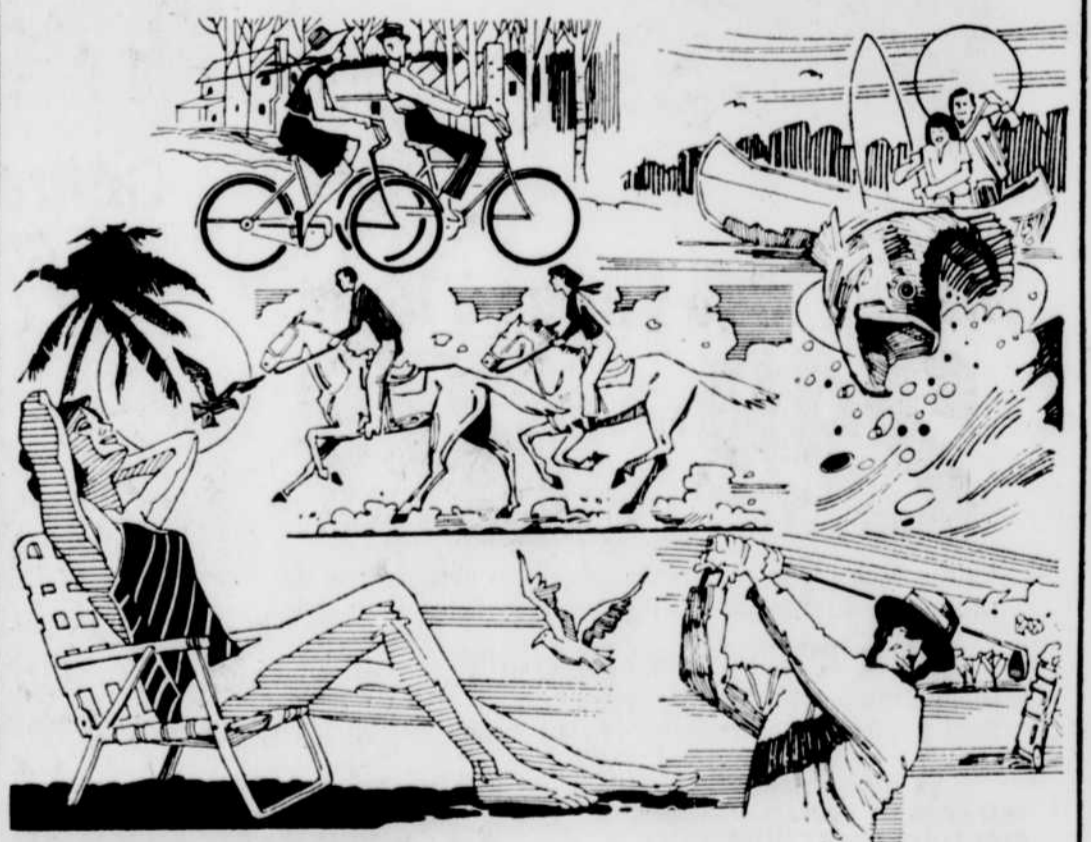
UNIVERS DÉCOR

Tous les meubles et accessoires en magasin sont réduits de 10% à 60%.

livraison dans tout le Québec service de décoration gratuit plan de financement disponible.

universdécor

Angle Henri IV et boulevard Hamel
820, rue St-Jean-Baptiste
Québec, (Québec) G2E 5E2
418 872-2321

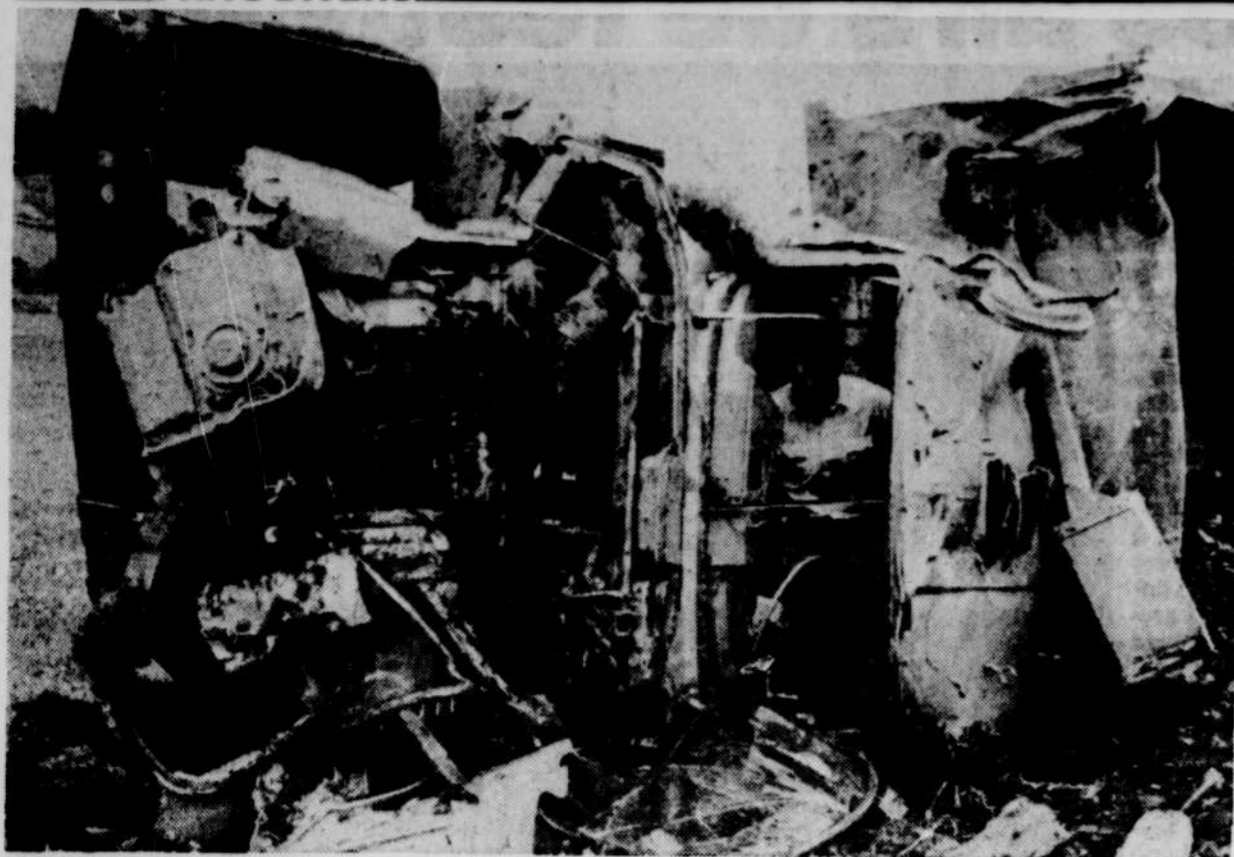


Tous les marchands de Place Fleur de Lys offrent à leur clientèle des rabais fort alléchants à l'occasion de la super-vente Vacances.

Profitez-en dès maintenant!

Place Fleur de Lys
MON CENTRE

FAITS DIVERS



Il l'a échappé belle

M. Paul-André Boisvert, de la rue Saint-Exupéry, à Beauport, l'a échappé belle, vers 10h hier matin, lorsque son camion a fait une embardée sur le terre-plein du boulevard Sainte-Anne, dans les limites de Boischatel, à la suite d'une crevaison au pneu avant gauche. Notre chasseur d'images qui passait sur les lieux a fixé M. Boisvert assis à son volant, la main gauche sur la poitrine et la jambe droite coincée sous la banquette. Le blessé a été conduit à l'hôpital, mais la police de Boischatel précise que son état ne serait pas grave. Le véhicule aurait fait quelques tonneaux et il est démolli.

Hell's Angels: l'enquête du coroner suspendue

◆ JOLIETTE (PC) — L'enquête du coroner sur la mort de six motards des Hell's Angels a pris un tour dramatique et inattendu hier au palais de justice de Joliette, avec la décision de cinq prévenus de contester, devant la cour supérieure, la légitimité du juge John D'Arcy Asselin.

par Guy TAILLEFER

Quelques minutes plus tard, un second coup de théâtre survenait dans cette enquête qui tournait depuis son ouverture au grand ralenti: le porte-parole de la Sûreté du Québec, l'agent Pierre Lemarbre, révélait, alors que l'enquête venait d'être ajournée, la découverte ces jours derniers du camion qui aurait servi à transporter les cadavres des six motards du repaire des Hell's de Lennoxville au quai de Berthier, en face duquel les corps ont été repêchés début juin. Le policier refusait toutefois d'en dire davantage.

Le juge D'Arcy Asselin, à qui a été signifié la requête en cour supérieure en toute fin d'après-midi, n'a pas hésité à suspendre les pro-

cédures tant que la question n'aura pas été tranchée.

Indiquant pour commencer que "la tradition veut qu'en pareil cas les procédures soient suspendues", il a ensuite estimé que ce serait "nager dans l'illégalité" et "manquer de respect à la cour supérieure" que de poursuivre l'enquête.

La requête pour un bref d'habes corpus et d'évocation, qui sera soumise à la cour supérieure demain après-midi au palais de justice de Montréal, affirme que le juge D'Arcy Asselin ne dispose pas de la compétence pour siéger à titre de coroner ad hoc dans la cause des Hell's et, de ce fait, que les 10 motards détenus relativement à l'affaire le sont illégalement.

Ce sont cinq prévenus représentés par l'avocat Léo-René Maranda qui sont à l'origine de la demande de bref: Michel Langlois, Jacques Pelletier, Robert Richard, Yvon Bilodeau et Luc Michaud. Les cinq hommes soutiennent, comme l'avait d'ailleurs fait Me Maranda dès l'ouverture de l'enquête mardi,

qu'il n'a pas prêté l'un des serments prévus à la loi sur les coroners.

Si la cour rejette la demande, l'enquête du coroner reprendra dès le début de la semaine prochaine. Si au contraire elle est prise en considération, la tenue de l'enquête pourrait être compromise.

La demande a été mal accueillie par l'un des deux autres avocats de la défense, Me Jacques Bouchard, dont les cinq clients — Richard Rousseau, Guy et Yvon Rodrigue, Charles Filteau et David Rouleau — n'ont pas joint leurs voix à la contestation.

"Mes clients ont été pris en otages", s'est écrié en cour Me Bouchard, qui a pressé le juge D'Arcy Asselin de continuer à exercer sa juridiction. Il ne devrait pas, a-t-il soutenu, y avoir de "sursis de procédures dans le cas de ceux qui n'ont rien à voir avec le bref, puisqu'ils ne déclinent pas l'autorité" du coroner.

La situation inquiétait d'autant plus Me Bouchard que le coroner devait statuer ce matin sur la détention de ses clients.



Achat spécial
2388

Pataugeoire M. Tortue. En polyéthylène résistant. Avec glissoire intégrée. 60 x 54 x 10" profond. 99-3112-2

Planche de natation

Pour plage ou piscine. Polystyrène moulé à haute densité. 27 x 13". 81-1011-4

Rabais 33%
1.99
Courant \$2.99

Reclame sans précédent



Rabais 15% Filtres à huile
249 Courant \$2.99 à **679** Courant \$7.99
Filtres Motomaster garantis par notre programme de protection du moteur, 100 000 premiers km. 17-1703-X
Rabais *200 Contenant de 4 litres
Huile à moteur 10W30 Supreme toute saison. Seul. \$1.20 le litre en contenant de 4 L. 28-7333-2 **479** Cour. \$6.79

Rabais 50%
Coffret à outils
Coffret spacieux en plastique léger et résistant. 2 plateaux suspendus 14 1/2 x 8". 58-0806-8 **4.99** Courant \$9.99

Rabais \$3000
Répondeur
Synthétiseur de voix. Filtrage d'appels. Voyant "message". 69-7813-2 **69.99** Cour. \$99.99

Rabais \$500
Teinture semi-transparente
Courant \$17.49. Rez met le bois en valeur. Coloris variés. 48-9471X **1249** 4 litres

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT
POSSIBILITÉ CRÉDIT

MAGASIN ASSOCIÉ

- QUÉBEC QUÉBEC 20, BOUL. HAMEL 687-2111 GÉRÉ PAR P. SIMARD QUÉBEC INC.
- QUÉBEC 2575, BOUL. SAINTE-ANNE 663-4334 GÉRÉ PAR P. SIMARD BEAUPORT INC.
- STE-FOY 1170, ROUTE DE L'ÉGLISE 659-4882 GÉRÉ PAR P. SIMARD STE-FOY INC.
- QUÉBEC 1900, BOUL. MASSON 872-6212 GÉRÉ PAR JEAN-PAUL GUILLETTE INC.
- LÉVIS 100, ROUTE KENNEDY 833-5525 GÉRÉ PAR THIBAUDEAU INC.



HEURES D'OUVERTURE
Lundi, mardi, mercredi, de 8h30 à 17h30. Les jeudi et vendredi de 8h30 à 21h. Le samedi, de 8h30 à 17h.



Claude "Burger" BERGER

Cinq autres détenus

◆ MONTREAL (PC) — Cinq autres motards, contre qui avaient été émis des mandats d'arrestation la semaine dernière, se sont volontairement présentés au palais de justice de Joliette hier, en même temps qu'une cinquantaine de témoins convoqués par sub poena.

Les cinq individus ont immédiatement été arrêtés. Il s'agit de Gaétan Proulx, Gilles Mathieu, Louis "Bidon" Brochu, Yves Savoie et Claude "Burger" Berger. Ce dernier est trompettiste à l'Orchestre symphonique de Québec.

En tout fin d'après-midi, le coroner D'Arcy Asselin acceptait, en dépit des vives représentations faites par l'avocat de la Couronne Pierre Sauvé pour obtenir leur incarcération, de relâcher sous caution Brochu, Savoie et Berger. Les trois hommes, qui sont représentés par Me Michel Dusseault, doivent toutefois demeurer à la disposition de la cour. Il leur a en outre été interdit de communiquer avec d'autres témoins ou des membres des Hell's.

Quant aux deux autres individus, Proulx et Mathieu, leur cas allait être abordé, comble de malheur, lorsque la requête pour un bref d'habes corpus a été signifiée au coroner. Ils demeurent donc en détention.

Quelque 80 personnes devaient se présenter en cour pour témoigner hier. Une cinquantaine seulement se sont déplacées.

DUSSAULT Meubles
1137, rue Jean-Dequen (entre Place Laurier et Place Ste-Foy)
SAINT-FOY

- 2 magasins bien situés pour vous servir
- Un magasin de confiance
- Equipe de conseillers en aménagement
- Meubles de qualité supérieure
- Service de décoration gratuit
- Livraison et installation gratuites
- Plus de 25 ans au service des Québécois

DUSSAULT Meubles
825, rue St-Jean-Baptiste, Les Saules (entre Univers Dorcier et Zip)
QUÉBEC

Travaux d'aqueduc gelés à Cap-Rouge

M. Lacroix a succombé à une hémorragie massive

◆ Les travaux du chantier d'aqueduc à Cap-Rouge sont gelés, au moins jusqu'à lundi. Et, selon toute vraisemblance, l'entrepreneur Roger Faucher continuera les travaux qu'il a commencés.

par Louise LEMIEUX

Il ne fait pas de doute dans l'esprit de M. Louis Beaupré, directeur général de la municipalité de Cap-Rouge, que l'éboulement de mardi, qui a causé la mort d'un homme, "ne remet pas en cause le contrat de la municipalité avec l'entrepreneur".

L'entrepreneur Roger Faucher a obtenu le contrat pour la construction d'un système d'égout et d'aqueduc dans une nouvelle rue de Cap-Rouge, derrière la rue Turcotte. Au cours de l'excavation d'une tranchée, le sol s'est écroulé,

emprisonnant durant plus de huit heures un ouvrier de 45 ans, M. Jean-Guy Lacroix. Ce dernier est mort deux heures avant d'être libéré. L'autopsie pratiquée hier sur le corps du travailleur révèle qu'il a succombé à une hémorragie massive. Il a de plus subi une fracture du bassin et plusieurs lacerations sur le corps.

"Le contrat est donné. L'entrepreneur doit finaliser les travaux", insiste M. Beaupré qui prévoit qu'ils le seront "probablement par le même entrepreneur."

L'entreprise Roger Faucher n'en était pas à son premier contrat avec la municipalité de Cap-Rouge. A la connaissance de M. Beaupré, aucun accident n'est survenu avec cet entrepreneur avant celui de mardi.

La police enquête, la CSST aussi

La sûreté municipale de Sainte-Foy a presque terminé son enquête.

"J'ai rencontré un paquet de témoins, il me reste quelques données techniques à ramasser", dit l'enquêteur Michel Gauvin. Son rapport sera prêt vendredi, il sera accompagné d'un document vidéo de 40 minutes sur l'opération de sauvetage.

De son côté, l'enquêteur Serge Michaud, de la CSST (Commission de santé et sécurité au travail),

cherche à connaître les causes de l'accident. "Nous attendons une expertise sur des échantillons de roche. Notre enquête est loin d'être terminée", dit M. Michaud.

A la lumière du rapport de la police et de celui de la CSST, le coronar Maurice Lagacé décidera s'il y a lieu ou non d'instituer une enquête du coronar sur la mort de Jean-Guy Lacroix.

Ça n'a pas de sens

"Des accidents de travail, il y en a trop. Des affaires comme celle

d'hier, ça n'a pas de sens", s'est écrié Maurice Côté, de la CSN-construction. "Quatre-vingt-dix pour cent des entrepreneurs négligent d'installer les supports réglementaires pour empêcher les éboulements", s'offusque le syndicaliste. Selon lui, l'accident de mardi était inévitable: quand on coupe carré dans une falaise de tuf, y'a quelque chose qui lâche, impossible de faire autrement, constate M. Côté.

Et puis que faisait ce jeune Alain Faucher sur le chantier? Le jeune homme de 16 ans est passé à deux

cheveux d'être enseveli lui aussi. A 16 ans, ce jeune homme n'avait pas le droit d'être sur le chantier. Il n'était même pas en âge d'avoir sa carte de compétence de l'OCQ, proteste M. Côté.

Un autre syndicaliste, M. Gaston Pageau, de la FTQ, a lui-même aidé à déterrer la victime. Sans vouloir blâmer qui que ce soit, il estime que "ça a pris trop de temps à dégager M. Lacroix. Il n'y avait aucun spécialiste en éboulement sur les lieux".

Aucun représentant de la firme Roger Faucher n'a pu être joint hier.

Les acupuncteurs déçus du règlement régissant leur ordre

◆ Pour le président de l'Institut canadien d'acupuncture, M. Henri Solinas, le règlement relatif à l'exercice de l'acupuncture par des non-médecins, que le conseil des ministres a adopté vendredi dernier, est abusif, mais les acupuncteurs y ont eux-mêmes ouvert la porte.

par Jean-Claude PAQUET

Quant à M. Gaston Askerow, vice-président de l'Ordre des acupuncteurs, c'est un règlement adopté à la vapeur la veille d'un long week-end, qui présente certainement l'aspect positif de protéger les gens contre les charlatans, mais qui présente également des aspects totalement inacceptables et contre lesquels l'ordre luttera avec toute son énergie.

Pour sa part, le Dr Jean Drouin, médecin du CHUL, qui travaille dans le domaine des médecines alternatives et qui est également acupuncteur, croit que cette réglementation a le mérite d'assurer une certaine protection à la population, mais ne représente sans doute pas la formule idéale.

Il n'a malheureusement pas été possible de joindre hier, à Montréal, M. Oscar Wexu, président de l'Association d'acupuncture du Québec, qui dirige des écoles d'acupuncture tant à Montréal qu'à Québec, et qui est bien connu pour son antipathie quasi viscérale envers les médecins.

Précisant son point de vue, le président de l'Institut canadien de l'acupuncture, M. Solinas, a dit que les acupuncteurs ont les règlements qu'ils méritent. Ils peuvent faire

leur mea culpa, dit-il, parce qu'ils ont laissé pourrir la situation qui a conduit à l'adoption de ce règlement draconien. Plusieurs acupuncteurs, commente M. Solinas, ont appuyé des écoles de formation d'une médiocrité totale. Pour ma part, dit-il, j'ai toujours pensé qu'il fallait supprimer totalement les écoles privées, au profit d'une formation universitaire.

En se satisfaisant de cette formation à rabais, dit M. Solinas, les acupuncteurs se sont eux-mêmes réduits au rang de techniciens et ne devraient donc pas se surprendre de l'adoption d'un règlement qui les considère comme tels.

M. Gaston Askerow estime pour sa part que les acupuncteurs devraient se battre pour le droit du patient à choisir sa médecine, ce que nie ce règlement nouvellement adopté. On ne devra jamais accepter que les traitements d'acupuncture soient faits sur référence d'un médecin, et on ne devra jamais accepter non plus que les patients soient traités selon un certificat de maladie, alors que l'acupuncture peut justement être un traitement préventif. Enfin, dit M. Askerow, on ne doit pas accepter davantage que la médecine traditionnelle orientale soit considérée comme une profession de deuxième classe.

Dès le lendemain de l'adoption de ce règlement, dit M. Askerow, l'Ordre des acupuncteurs, qui compte quelque 250 membres, a présenté une pétition à l'Office des professions, demandant le retrait de ce règlement.

LES BEAUX JOURS LAURIER

3 jours d'aubaines rafraichissantes

Durant les Beaux jours Laurier, les 4, 5 et 6 juillet, nos prix sont en vacances. Plus de 350 marchands ont mis du soleil dans leurs prix. Raccourcis, rapetissés, coupés, nos prix ont vraiment un air d'été.

En planche à voile, en pédalant, en courant, en nageant, en bronzant, plongez tête première dans les milliers d'aubaines réunies pour vous sur la promenade.

Dépêchez-vous! Les Beaux jours Laurier ne durent que 3 jours!

LA SEULE PLACE!



\$100

DE RABAIS

sur complets, ensembles de veston sport et pantalon dans des marques réputées

Tailles: court, régulier, long et corpulent. Grandeurs: 36 à 50

20% à 50% sur la mercerie



BOUTIQUE MASCULINE

100, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec
Centre d'achats de la Capitale

\$22 millions d'Ottawa à l'Année de la jeunesse

♦ MONTREAL (PC) — Le gouvernement fédéral consacre \$22 millions à l'Année internationale de la jeunesse pour permettre aux jeunes de s'exprimer.

par Marie TISON

Malheureusement, aucune liste complète des projets n'est actuellement disponible, ce qui laisse un peu dans l'ombre le type de projets subventionnés.

Le ministère d'Etat à la Jeunesse a indiqué qu'aucune liste ne serait préparée tant que la totalité du budget n'aura pas été distribuée.

Tout près de 500 projets ont été acceptés actuellement, a déclaré M. Daniel Cayer, adjoint spécial au ministère d'Etat.

Le médium le plus utilisé à présent, c'est l'atelier ou la conférence, a-t-il précisé. Viennent à la suite les arts, théâtre et films, puis les recherches.

Les projets présentés par les jeunes se regroupent en trois catégories. Une première, les projets spéciaux, bénéficie d'une enveloppe de \$7,9 millions pour les années financières 1984-1985 et 1985-1986.

On y trouve des projets d'envoyés, comme une conférence internationale de jeunes avocats du 5 au 9 août à Montréal, mais aussi la production de pièces de théâtre et de films sur les jeunes.

En date du 30 mai, 375 projets avaient été approuvés dans la ca-

tégorie des projets spéciaux pour un total de \$3,9 millions.

Tournée à l'étranger

"Paix et développement", la seconde catégorie, regroupe les activités à caractère international. Elle dispose d'un budget de \$2,5 millions pour permettre notamment à des jeunes de participer à des assemblées internationales ou à faire des tournées à l'étranger, a expliqué M. Cayer.

Par exemple, une harmonie musicale participera au Festival mondial de musique de jeunes à Zurich, en juillet, et une troupe de théâtre amateur fera montre de son savoir-faire lors d'un festival en Ecosse.

Dans cette catégorie, plus de 50 pour 100 du budget a déjà été distribué, a indiqué M. Cayer.

Enfin, une dernière catégorie, les initiatives interministérielles, bénéficie d'un budget de \$12 millions. Il s'agit de projets présentés par les différents ministères. M. Cayer a

donné comme exemple le projet ONET, présenté par la ministre de l'Environnement, Mme Suzanne Blais-Grenier.

Les \$12 millions de cette catégorie seraient pratiquement entièrement dépensés, a-t-il précisé.

"C'est une année pour brasser les idées, a-t-il conclu. Une année pour que les jeunes expriment leurs préoccupations, pour qu'ils montrent aux autres jeunes de leur communauté qu'il y a des jeunes qui réussissent."

CES POLOS ARMEN À SEULEMENT

9⁹⁹ ch.



Une allure différente chaque jour... à ce prix!

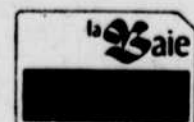
L'été bat son plein et vous aimez être confortablement vêtu. Alors ces polos feront votre affaire. Enfilez-les donc agréablement! Ils sont faits de coton/polyester léger d'entretien facile, et leurs rayures sont irrésistibles.

Ils vous sont offerts dans une combinaison de teintes mode dont blanc, marine, rouge, bleu roi, jaune, vert jade, gris et taupe. P.M.G.T.G. Le choix comprend aussi des polos à encolure ronde (hors photo). Le choix varie selon les magasins.

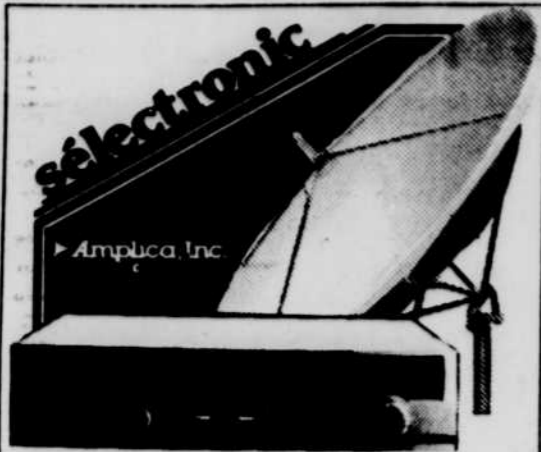
Vêtements pour homme, rayon 350. En vigueur jusqu'au 13 juillet.

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

la Baie



Ils ont payé \$120 pour le projet ONET Les 4,000 jeunes inscrits ne seraient pas remboursés



ANTENNE PARABOLIQUE Ensemble Galaxie 1995^s

(Installation incluse)
Le monde via satellite — une technologie révolutionnaire bien maîtrisée par une équipe d'experts qui vous assurent garantie, service après-vente et les meilleurs prix! (Antenne parabolique et récepteur 4 GHz à partir de 2 995\$).

Financement disponible
l'ensemble pour aussi peu que 69\$ par mois.
En démonstration au:
600, Belvédère seulement — 683-2525

♦ MONTREAL (PC) — Il n'est pas assuré que les 4,000 jeunes inscrits au projet ONET pourront mettre un jour la main sur l'argent versé en frais d'inscription (\$120), même si les gouvernements accordent les subventions promises pour l'opération de nettoyage des berges du Saint-Laurent, qui devait se dérouler du 20 au 28 juillet.

par **Roland PARENT**

Les montants recueillis lors des inscriptions apparaissent dans la colonne des comptes à payer, au

même titre que les sommes dues aux fournisseurs et aux 300 employés qui n'ont pas été payés depuis trois semaines.

C'est ce qu'a indiqué hier le directeur général de feu ONET, Yves Blanchette.

Afin de connaître exactement les sommes en cause, M. Blanchette dit avoir adressé, vendredi, une lettre aux jeunes qui ont entre les mains une pochette d'ONET contenant les 30 mètres à vendre.

Selon l'organisateur principal, seulement 1,000 jeunes avaient complété la vente.

Au retour des pochettes, les comptables pourront déterminer les sommes exactes à rembourser et compléter le bilan financier réclamé par le ministre Michel Clair, responsable de l'Année internationale de la jeunesse, a-t-il expliqué.

Si l'on se fie à un document d'ONET remis aux journalistes

lors de l'abandon du projet, les revenus provenant de la vente des mètres totalisent \$223,000.

Sur le \$1 million promis par le gouvernement du Québec, \$775,000 restent à venir, alors que les \$400,000 d'Ottawa sont toujours attendus.

A la suite de l'annonce de l'abandon du projet, le 21 juin, le ministre responsable de l'Année internationale de la jeunesse, Michel Clair, a demandé à une firme comptable de vérifier les états financiers d'ONET et de regarder plus particulièrement la situation des inscrits, des jeunes majoritairement de l'extérieur de Montréal.

Le rapport des vérificateurs devrait parvenir au bureau du ministre Clair le 15 juillet.

M. Blanchette compte le rendre public en guise de réplique aux insinuations voulant qu'il ait reçu \$30,000

pour la conception du projet.

Au bureau du secrétariat de l'Année internationale de la jeunesse, on affirmait également hier qu'aucune décision n'avait été prise sur le montant de la subvention à verser à ONET pour lui permettre de respecter ses obligations.

Toutefois dans une lettre adressée au directeur général d'ONET, Yves Blanchette, le 20 juin, le ministre Clair s'engageait "à recommander au gouvernement de réviser le protocole qui vous lie pour faciliter financièrement la cessation des activités".

Dans les régions de Lévis et Québec, les ex-organisateurs régionaux d'ONET, Pierre Boudreau et Yves Bérubé, ont lancé un appel à Ottawa pour que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration aille de l'avant avec son intention de verser des salaires aux 120 animateurs qui devaient

encadrer les jeunes du projet ONET.

Comme ces jeunes animateurs ne pourront exercer les fonctions prévues, ils proposent de procéder eux-mêmes au net-

toyage des berges de leurs régions, soit de Sainte-Anne-de-la-Pérade au cap Tourmente et de Sainte-Croix à Rivière-Ouelle. Il en coûterait \$200,000 au gou-

vernement fédéral pour deux mois de travail impliquant 120 emplois.

Dans les régions de Québec et de Lévis, 800 jeunes s'étaient inscrits à ONET.

En France, des jeunes du Québec se défendent d'être des représentants du PQ

♦ MONTREAL (d'après PC) — Les jeunes qui font partie de la délégation québécoise à la Semaine européenne de la jeunesse, en cours à Strasbourg, en France, n'ont pas du tout apprécié les accusations voulant qu'ils soient des émissaires du gouvernement péquiste.

Contrairement à ce qui a été dit la semaine dernière par six groupes de sans-emploi, des étudiants et des travailleurs, le porte-parole des délégués, Frédéric Turcotte, assure que la question du chômage est précoc-

upante et que l'emploi constitue la priorité de tout groupe de jeunes qui se respecte.

Les contestataires avaient convoqué une conférence de presse pour dénoncer l'opération de camouflage consistant à reprendre le discours optimiste des gouvernements et à présenter une image de succès à l'étranger. Ils accusaient par ailleurs le ministre des Relations internationales, Bernard Landry, d'avoir fait du "patronage" en déléguant des jeunes non contesta-

ires de représentativité d'un milieu quelconque de la jeunesse, et dont le sort dépendait des subventions gouvernementales.

Bien que choqué, M. Turcotte n'est pas du tout étonné de ces déclarations émanant entre autre de Presse étudiante du Québec et de l'ANEQ "qui s'acharment sur les groupes qui ne pensent pas comme eux", a-t-il fait remarquer.

Il importe de dépasser le discours défaitiste véhiculé par certains groupes, a-t-il dit.

UNE SUPER-COMÉDIE
sur la côte d'azur
remplie de PLAISIR, de RIRE, de SOLEIL
... et de FILLES SUPERBES
en MONO-KINI!

COMMENT DRAGUER TOUS LES HOMMES MECS

Un film de JEAN PAUL FEUILLEBOIS avec PETRONILLE MOSS - ANNE TEYSSÈRE - JEAN MARIE VAUCLIN

Aussi: **CINEPARCS CINEMA DE PARIS DE LA COLLINE 1.2**
ST-NICOLAS, SORTIE 311, ROUTE DEMERS HORAIRE: 831-0778

RABAIS
50%
sur les vêtements d'été

BOUTIQUE
Mir yam Taybak
IMPORTATIONS

Place Belle Cour, Ste-Foy — 653-1715
(entre Place Laurier et Place Ste-Foy)

RABAIS de
30% à 50%
sur meubles d'été

Achetez directement du manufacturier

ALPHA-VICO CANADA INC.
ANCIENNE-LORETTE
820, Saint-Jean-Baptiste
local 170
(418) 871-6878

FINANCEMENT DE
9,9%
À L'ACHAT DES FORD RANGER ET BRONCO II 85

Le financement est calculé en fonction de la somme totale à verser, et ce, durant toute la durée du contrat, jusqu'à concurrence de 36 mois. Il peut s'effectuer à un taux privilégié sur une période plus longue, jusqu'à 60 mois.

OFFRE TEMPORAIRE
Voyez les concessionnaires participants pour plus de détails.



La qualité, chez Ford, passe avant tout.



Des événements tragiques assombrissent la fête

Québec célèbre ses 377 ans d'existence

◆ Du haut de son monument situé au plus bel endroit de "sa" ville, entouré de fleurs comme il se doit quand on est le héros du jour, Samuel de Champlain a célébré, hier avec la population de Québec, le 377^e anniversaire de son arrivée à Québec, de la fondation de cette ville qui allait devenir et demeurer le coeur de la vie française en Amérique.

par Monique GIGUERE

Mais, hier, l'atmosphère était mitigée et dame météo était au même diapason. Notre bonne vieille ville vivait un drame, ouvrait une nouvelle page de son histoire, tragique celle-là, l'assassinat de deux policiers en devoir suivant de quelques heures cette autre mort tragique et dramatique d'un ouvrier lui aussi à son heure de travail.

Mais quoi qu'il arrive dans nos existences, comme individus et comme peuple, la vie est toujours la plus forte et doit continuer. Les nuages et les ombres accompagnent la lumière comme devait le dire dans son homélie, le cardinal Louis-

Albert Vachon, célébrant la messe solennelle de la fête de Québec, "lumière qu'apporte le Christ, lumière, perpétuelle source de vie et d'espoir".

De son côté, le maire Jean Pelletier, prenant la parole au pied du monument du fondateur de Québec, saluait en lui "le père de la Nouvelle-France, un père semblable à tous ceux de la terre et auprès de qui se rallient les enfants dans la joie et aussi dans le malheur".

Oui. C'était vraiment une atmosphère étrange, hier, 377^e anniversaire de Québec. Un sujet sur toutes les lèvres, un grand courant de sympathie pour ces familles éprouvées, un rayon de soleil suivi d'une averse et malgré tout la fierté d'appartenir à cette ville et l'amour qu'on lui porte. "On n'est pas seulement de Québec mais on en est", pourrions-nous dire, paraphrasant une phrase célèbre de Sacha Guitry parlant, lui, de Paris.

Après la déposition de cinq gerbes de fleurs offertes par le maire de Québec, M. Pelletier au nom de sa ville, par le gouvernement fédéral

représenté par M. Maurice Hamel au nom du ministre M. Michel Côté, par M. Rodrigue Biron, au nom du gouvernement du Québec, par M. l'abbé Honorius Prévost, président de la Société historique de Québec et, enfin, par M. Emile Saint-Amand, président de la Société Saint-Jean-Baptiste il y eut une autre cérémonie dans le vestibule de la mairie. Cette fois, le maire dévoila une pièce murale, oeuvre de l'artiste italo-québécois M. Walter del Nistro, et offerte par la Compagnie canadienne de service de linge représentée par son directeur général, M. Marcel Matte.

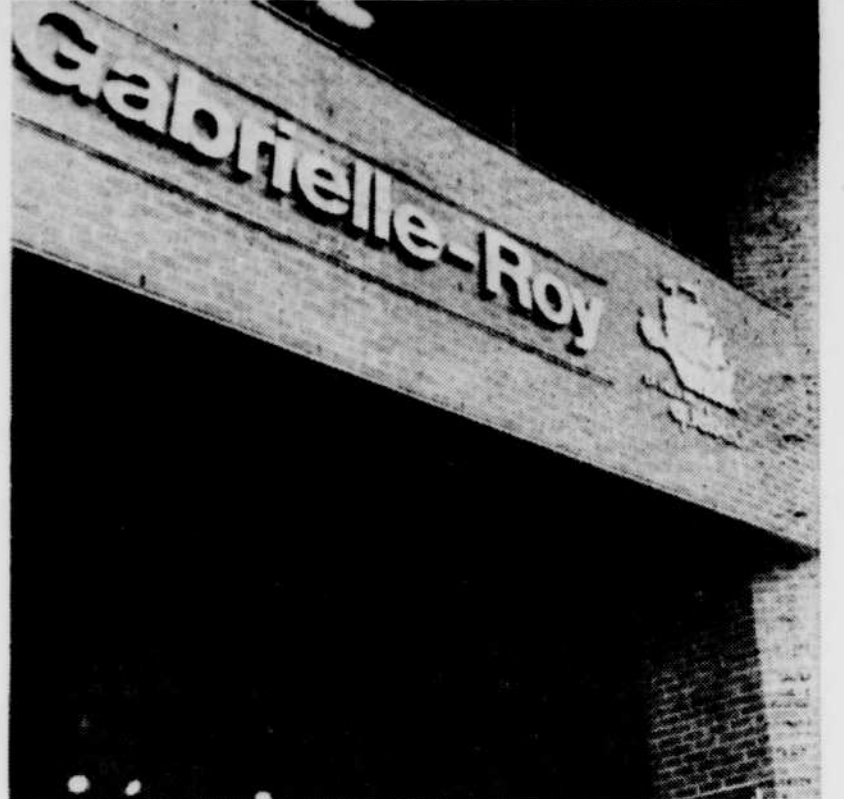
M. del Nistro, qui vit à Québec depuis plus de 40 ans, est l'auteur de nombreuses fresques de la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré auxquelles il travaille encore d'ailleurs; la retraite lui permet de consacrer beaucoup de temps à ce travail d'artiste long et délicat. Il a représenté, pour la mairie, Champlain arrivant à Québec le 3 juillet 1608 à bord du "Don de Dieu" devenu emblème de la ville.

Et cette journée d'anniversaire, cette journée faite de rayons de

soleil et d'éclatements de nuages, se continua avec un beau cadeau pour tous: le baptême de la Bibliothèque centrale de la place Jacques-Cartier. Désormais, elle se nommera "Bibliothèque Gabrielle-Roy", rendant hommage et immortalisant l'un de nos plus grands écrivains canadiens-français qui a vécu 30 ans à Québec où elle décédait il y a exactement deux ans.

Après une présentation sur l'écrivaine et son oeuvre faite par un professeur de l'université Laval, M. Marc Gagné qui a fait de Gabrielle Roy un sujet de thèse et une de ses matières d'enseignement, le Dr Marcel Carbotte, mari de la célèbre femme de lettres, a discrètement manifesté sa joie et son émotion disant, dans sa brève allocution: "Gabrielle vous aimait beaucoup, gens de Québec, et vous le lui rendez bien".

Enfin, ce "drôle d'anniversaire" — il est difficile d'écrire le mot "fête" — devait se terminer sur la même note un peu partout dans les différents quartiers de la ville de Champlain.



Un beau cadeau pour tous: la bibliothèque centrale a été baptisée "Bibliothèque Gabrielle-Roy".



M. Jean Pelletier, maire de Québec, accompagné de Mme Isabelle Moisan, vice-présidente de l'Institut canadien de Québec et du Dr

Marcel Carbotte, mari de Gabrielle Roy, dévoile la plaque commémorative portant un texte sur la femme de lettres et son effigie.

Commission d'étude sur l'aménagement et le financement de Québec

◆ Une commission d'étude composée de trois membres examinera au cours des 12 prochains mois le statut, les frontières, l'aménagement et le financement de la capitale du Québec.

par Georges ANGERS

Le cabinet Lévesque a en effet adopté un arrêté en conseil décrétant la constitution de la commission et fixant la fin de son mandat à juillet 1986, selon ce que LE SOLEIL a pu apprendre hier.

La décision du gouvernement était attendue depuis plusieurs semaines, les principaux ministres impliqués, notamment M. Alain Marcoux des Affaires municipales, s'étant déclarés favorables à la proposition de la ville de Québec dès qu'elle fut soumise publiquement en février dernier.

Des difficultés dans le recrutement des trois commissaires expliqueraient essentiellement ce "retard".

La mise sur pied d'une telle commission constituait par ailleurs un des principaux éléments de la stratégie de développement économique rendue publique en début de 1985 par le maire de la capitale, M. Jean Pelletier.

Dans un document intitulé "Québec capitale: la place qui lui revient", M. Pelletier déplorait que le Sommet économique de la grande région de Québec en septembre 1983 n'ait pas permis de poser, encore moins de discuter, des problèmes spécifiques de Québec comme capitale du Québec.

Ces problèmes, M. Pelletier devait les reprendre dans sa stratégie de développement économique. Ils portent essentiellement, mais non exclusivement, sur les effets de la décentralisation et la déconcentration des fonctionnaires, sur l'adaptation (ou l'inadaptation) des structures politiques régionales et sur les coûts spécifiques que doit assumer la ville de Québec à cause de son statut de capitale.

Des discussions préliminaires entre MM. Pelletier et Marcoux ont permis aux deux hommes de s'entendre sur une formule, la commission d'étude, permettant de poser la problématique avant de passer aux solutions proprement dites.

Ce sont d'ailleurs le maire de Québec et le ministre des Affaires municipales qui annonceront aujourd'hui à l'hôtel de ville de Québec la constitution et le mandat de la commission.

La petite chronique du TORTILLARD

Le trio de la fête à Québec

Québec sans fête été, ce n'est pas Québec, aussi, l'équipe du Tortillard salue-t-elle avec plaisir les amis du Festival d'été de Québec ainsi que les directeurs et animateurs du Vieux Port de Québec. À Robert Labbé, directeur général du Vieux Port et à Paul Vézina, président du Festival d'été, le Tortillard veut claironner sa solidarité dans l'action et la volonté de réussir "la fête" à Québec. Un bon coup de festival, une virée au Vieux Port et un p'tit tour sur le Tortillard, voilà de quoi faire un vrai menu de vacances à Québec. Nous sommes bien conscients hélas, que le p'tit train coûte plus cher au participant que les deux autres "parties", mais étant une société sans but lucratif elle aussi, la corporation du Tortillard existe et agit exactement dans le même esprit que nos deux "collègues". Bonne fête d'été à tous.

Quoi, quoi, pourquoi, comment?

Et oui, comme toujours dans les nouvelles grandes aventures, on va essayer d'obtenir cet été une foule de renseignements nous permettant de mieux préciser l'avenir du p'tit train Québec-Charlevoix. Grâce à la collaboration des ministères du Tourisme et des Transports du Québec, nous présenterons bientôt un questionnaire aux passagers qui voudront bien y répondre. D'ici là cependant, n'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires. Au fait, nous signalons rarement l'adresse du bureau; envoyez-nous vos lettres d'encouragement ou de critiques (constructives sans doute!) au: TORTILLARD DU SAINT-LAURENT 1125, chemin de la Canardière Québec, Qc G1J 2C3

Merci à l'Auberge des Gouverneurs

Après le Château, c'est maintenant au tour de l'Auberge des Gouverneurs Centre-Ville d'accepter de recevoir et présenter un stand d'informations sur le Tortillard. Monsieur Michel Giguère, patron du "gratte-ciel" du boulevard Saint-Cyrille, a installé ce présentoir juste en bas du grand escalier roulant menant au hall central. Malheureusement, nous n'avons pas les moyens d'y affecter un guide en permanence, mais

vous pouvez toujours, par la suite, compléter vos informations en téléphonant au 648-1566.

Le stationnement d'Estimauville plus sécuritaire

Notre petite gare d'Estimauville occupe la place d'à peu près trois voitures, sur l'immense stationnement d'Estimauville, baptisé "P4" lors des Fêtes de l'été dernier. Au moins mille voitures peuvent y trouver place, ce qui est largement suffisant à nos besoins. Cependant, nous avons cru bon d'y installer la surveillance de nos véhicules, à la suite de quelques actes de vandalisme perpétrés au tout début. Pour défrayer les coûts d'éclairage, d'entretien et de surveillance, nous vous demandons un "léger" deux dollars et nous vous en remercions.

Le guide historique de Charlevoix

Ce petit livre, préparé et publié par le Musée Régional Laure Conan est une mine d'or sur Charlevoix. Il vous présente des "circuits" de découvertes de Charlevoix aussi variés que fascinants: "La route des moulins", "Les granges de l'arrière-pays", "D'un clocher à l'autre", "Bate St-Paul à vélo", "Maisons et manoirs" et bien d'autres chapitres encore vous guident pour de belles vacances en Charlevoix.

Demain

Il y a toujours de la place au départ, comme chaque matin de fête, seul le bras d'un wagon nous empêcherait d'honorer cette promesse, et ils sont si beaux ces wagons de la société Go Transit du gouvernement de l'Ontario, qu'ils ne passeront pas, c'est certain!

N'hésitez pas à nous téléphoner ou à vous présenter à nos bureaux du

1125, de la Canardière, Québec (Québec) G1J 2C3

(418) 648-1566

Du lundi au vendredi: 8h à 20h.

Samedi, dimanche: 9h à 17h



OFFRE EXCEPTIONNELLE
Prix spécial

XEROX 16/8

Unité de disques 8"
Disque Rigid 10 MgB

CP/M86 — système d'exploitation
imprimante Epson FX-100 +
avec câble

LOGICIEL DE COMPTABILITÉ

6 modules: grand livre
comptes payables
comptes à recevoir
paie
inventaire
facturation

XEROX



PRIX ORD.: 12 500\$
PRIX SPÉCIAL:
5 699\$

L'ensemble

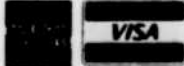
Cette offre est valable pour un temps limité

Magiciel est une marque de commerce déposée de Cormier & Ass.



XEROX est une marque déposée de XEROX CORPORATION, utilisée par XEROX CANADA INC. en tant qu'usager inscrit.

888, rue St-Jean
Québec, Qué. 529-4513



Le magasin Xerox spécialiste en informatique, bureautique, service et conseils

Pour information:
(418) 648-1566

Entouré de l'équipe "Loretteville d'abord"

Beaulieu sollicite un autre mandat

À la tête d'une équipe, baptisée du nom de "Loretteville d'abord", M. Jean-Marie Beaulieu a annoncé, en fin d'après-midi hier, qu'il sollicitera un troisième mandat à la mairie de Loretteville, lors des élections du 3 novembre.

par Marcel COLLARD

Le maire a confié au SOLEIL qu'il avait hésité en raison de l'état de santé de sa fille Josée, âgée de 18 ans, encore hospitalisée à l'Hôte-Dieu de Québec, à la suite d'une importante intervention

chirurgicale. C'est elle qui l'a incité à demeurer en poste au cours d'une conversation téléphonique en après-midi.

Après avoir dressé le bilan de son administration, M. Beaulieu a pris l'engagement, en présence d'une bonne cinquantaine de ses concitoyens, de maintenir une gestion des affaires de la municipalité; de défendre l'autonomie locale contre tout projet de fusion de la ville de Québec et de poursuivre, à la Communauté urbaine de Québec, son travail de revendication. Sous ce dernier aspect, il a dit que sans l'appui des

citoyens de Loretteville, il n'aurait pu continuer à se tenir debout à la CUQ, assez souvent seul, sur nombre de dossiers.

Il a prétendu que sous sa direction, la municipalité faisait maintenant l'envie de plusieurs; que la situation financière s'était stabilisée; que la restructuration administrative avait permis d'atteindre une plus grande efficacité; que l'urbanisme et l'habitation avaient connu une grande évolution et que l'environnement avait été embelli et débarrassé de bien des laideurs.

Son équipe est formée de deux anciens membres de sa formation de 1981, les conseillers James Dennie et Jean-Jacques Rousseau, auxquels est venu se joindre un conseiller élu comme indépendant, M. Guy Turcotte. Il complète avec MM. Jean Rochette et Denis Giguère (ce dernier en remplacement de M. Fernand Paquet qui a choisi de se retirer), ainsi que Mme Andrée Pichette.



Le maire Jean-Marie Beaulieu.

Des commissions remises en question

La véritable démocratie s'exerce une fois tous les quatre ans, au moment de déposer son bulletin de vote dans l'urne.

Cette phrase déjà dite par le maire de Québec a été reprise mardi soir par le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Michel Rivard. Il s'appuyait en effet sur cette formule pour remettre en question la nécessité des commissions permanentes de la CUQ qui ont jusqu'à maintenant été boudées par le public pour lequel le gouvernement du Québec les avait imaginées. Ces commissions permanentes du conseil coûteront \$60,000 en frais de fonctionnement cette année. Or, de l'avis du président Rivard, les citoyens font surtout valoir le point de vue en temps d'élection, étant peu friands de consultation continue.

Des fonds débloqués pour le Massif du Sud

Après s'être fait attendre plus de 15 ans, le gouvernement québécois débloque des fonds pour l'aménagement du Massif du Sud. Le ministre délégué au développement régional, M. Henry LeMay, et le député de Bellechasse, M. Claude Lachance, ont annoncé hier qu'une subvention de \$605,000 a été consentie pour ce projet.

par André FORGUES

Provenant aux deux tiers de l'Office de planification et de développement du Québec et pour le reste du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, cette somme sera remise à la Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud qui utilisera à la réalisation de la première tranche de son plan triennal.

La présidente de la corporation, Mme Mireille Roy-Boulanger, a expliqué au SOLEIL qu'on prévoit utiliser quelque \$350,000 à l'aménagement de routes en plus d'effectuer les acquisitions de terrains nécessaires. Le Massif du Sud, un territoire de 103 kilomètres carrés, entre les municipalités de Saint-Philémon, Saint-Magloire, Saint-Luc et Buckland, appartient déjà à 75 pour 100 environ au ministère de l'Énergie et des Ressources.

Les travaux d'aménagement pourraient être entrepris dès que le protocole d'entente aura été signé entre Québec et la corporation, précise

Mme Roy-Boulanger. Le développement du Massif du Sud sera donc l'œuvre des gens du secteur pour lesquels le ministère du Loisir agira en quelque sorte comme parrain.

Québec ne s'est cependant pas engagé à poursuivre les investissements au rythme souhaité par la corporation dont le plan triennal prévoit des dépenses de près de \$2,5 millions. Mme Roy-Boulanger se dit cependant optimiste car, selon elle, le projet du Massif du Sud s'inscrit bien dans la politique de parcs régionaux du gouvernement et constitue une forme de projet pilote.

Outre la construction de routes, les deux autres phases du plan de trois ans élaboré par la corporation prévoient l'aménagement d'infrastructures pour l'accueil des visiteurs et la mise en valeur du potentiel récréatif de l'emplacement qui a été reconnu dès les années 1960 quand le député de Bellechasse et ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche de l'époque, M. Gabriel Loubier, a décrété un moratoire sur l'utilisation de ce territoire pour le préserver.

Aménagement forestier, habitat faunique, conservation, exploitation, randonnée, ski, chasse et pêche sont autant de pistes possibles à suivre dans l'aménagement de ce territoire. Les citoyens du secteur y croient puisque la corporation compte présentement 1,050 membres tandis que la population totale des quatre municipalités est d'un peu plus de 3,000, souligne Mme Roy-Boulanger.

Devenu indépendant, Marcel Risi se fait moralisateur

Après avoir annoncé qu'il siégeait comme indépendant d'ici à l'élection générale de novembre, le conseiller municipal Marcel Risi, qui quitte la politique cet automne, a livré mardi soir les raisons de son départ et laissé quelques sujets de réflexion à ses collègues.

par Marie CAQUETTE

Homme fort du Renouveau municipal à qui l'on avait laissé la responsabilité de l'administration et des finances municipales, le nouveau conseiller indépendant avait commencé à prendre ses distances avec son groupe l'hiver dernier, au moment de l'Himalaya de dépenses publiques; il disait avant-hier partir parce qu'il en a assez au bout de quatre ans, qu'il n'est pas intéressé à faire carrière en politique municipale et qu'il pourrait être en conflit d'intérêt dans certains dossiers en raison de ses responsabilités professionnelles.

Marcel Risi notait que son parti ne lui avait pas laissé la chance d'annoncer lui-même son départ, en faisant imprimer il y a quelques semaines déjà les affiches électorales où sa photo n'apparaît pas...

Il siégera comme indépendant, a-t-il dit, pour se "payer le luxe de dire ce (qu'il) pense pour les quatre prochaines réunions avant l'élection". Il ne s'est pas privé, intervenant abondamment, déplorant le peu d'information donnée aux membres du conseil et votant à quelques reprises contre les positions de son parti.

Dans son "testament" politique, débité sur le

ton autoritaire d'un frère directeur faisant la leçon, l'homme public a livré ses réflexions sur les partis politiques municipaux, sur la consultation des citoyens, sur les besoins sociaux et sur le devoir de gérer les comptes de taxes.

Le conseiller du quartier Saint-Yves soutient que l'adhésion à un parti empêche les conseillers de représenter les intérêts de leur quartier, les orientations du parti ayant préséance sur les besoins du quartier.

Au niveau de la consultation, Marcel Risi suggère que les citoyens soient consultés avant que les dossiers majeurs ne viennent à la table du conseil, comme cela aurait été souhaitable dans le cas de la super piscine, du centre ville, de l'usine d'épuration.

Le conseiller suggère aussi aux municipalités de s'impliquer davantage dans la satisfaction des besoins sociaux de ses contribuables. Un bon thème électoral, souligne-t-il...

Soulignant enfin la richesse de l'assiette fiscale de Sainte-Foy, il s'est enfin payé le luxe d'une belle sortie en affirmant que tous les partis en lice pour l'élection devraient promettre le gel du taux de taxe pour les trois prochaines années...

L'assemblée de juillet à Sainte-Foy aura été l'occasion d'un réalignement des forces autour de la table du conseil. Le parti au pouvoir, minoritaire, ne compte plus que six conseillers, le nouveau parti de M. Gilles Carignan regroupe trois ex-indépendants, Action Sainte-Foy a toujours trois conseillers dans les rangs et les indépendants sont maintenant au nombre de deux.

Plage Germain: caisses pop et gouvernement maintiennent leur position

Le ministère de l'Environnement du Québec et les mandataires des caisses populaires Desjardins restent sur leurs positions concernant le dossier de la plage Germain, près de Québec.

par Léandre DROLET

Les fonctionnaires de l'Environnement sont prêts à recommander au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche d'émettre le certificat d'exploitation s'il existe une garantie que les travaux d'aqueduc et d'égout seront réalisés. Par contre, les représentants des caisses populaires exigent l'annexion de la plage Germain à la municipalité de Fossambault-sur-le-Lac avant de garantir que ces dits travaux seront effectués.

D'autre part, LE SOLEIL a appris d'une source bien informée du dossier de la plage Germain, que l'annexion pourrait être réalisée dans un proche avenir. Selon cet informateur, ce n'est qu'une question de principe et de politique qui retarde l'annexion. Toujours selon cette source, il n'y aurait plus d'empêchement venant de l'extérieur et vu l'urgence du dossier, l'annexion serait évidente. De ce fait, la municipalité de Fossambault-sur-le-Lac rembourserait à la ville de Lac-Saint-Joseph pendant deux ans, un pourcentage de la taxation qui aurait pu être versé à cette dernière.

Si l'annexion est chose faite, la ville de Lac-Saint-Joseph n'aurait donc plus d'intérêt légal de contester la validité du contrat des copropriétaires qui se construisent sur le territoire de la plage Germain.

Selon le porte-parole des mandataires des caisses populaires, M. Jean-Germain Huot, "si l'annexion était réalisée dans les prochains jours, malgré l'important risque financier que cela implique, nous serions prêts à ouvrir la plage Germain cet été".

Plage Germain à protéger

La Communauté urbaine de Québec ne veut pas prendre charge de la plage Germain, mais donne son appui à une proposition voulant que le gouvernement du Québec en fasse l'acquisition afin que l'environnement aux abords du lac Saint-Joseph soit adéquatement protégé. Les élus de la CUQ ont en effet adopté une résolution d'appui en ce sens. Le président, M. Michel Rivard, a tenu à préciser que son organisme n'avait pas à s'impliquer directement puisque les plages du Saint-Laurent seront ouvertes aux baigneurs de la CUQ dans les années 1990. La CUQ devait à son avis prendre la défense des citoyens de son territoire qui fréquentent massivement la plage Germain.

Pour la qualité et la garantie, Canadian Tire... en tête!



Fauteuil pliant

Fauteuil tendu par ressorts. Bâti peint. 88-0110

Prix rég.: 12.99

SPÉCIAL
6.99 ch.
ÉCONOMIE DE 6.00



Enduit pour dessous d'auto Motomaster

Aide à protéger l'auto de la corrosion. La vaporisation atteint les endroits les plus difficiles et sèche en une demi-heure. 47-7902

Prix rég.: 3.69

SPÉCIAL
2.09 ch.
ÉCONOMIE DE 1.60



Enduit à asphalte Mastercraft

Embellit et protège les entrées de garage. L'émulsion de goudron couvre environ 500 pi. car. 49-1415

Prix rég.: 13.95

SPÉCIAL
7.99 ch.
ÉCONOMIE DE 5.96

SPÉCIAUX EN VIGUEUR JEUDI - VENDREDI - SAMEDI SEULEMENT

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

HEURES D'OUVERTURE: Lundi, mardi, mercredi, de 8 h à 17 h 30. Les Jeudi et vendredi de 8 h à 21 h. Le samedi, de 8 h à 17 h.

30 ANS DEJÀ!

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE SUR TOUT ACHAT COMPTANT

MAGASIN ASSOCIÉ

POSSIBILITÉ CRÉDIT

QUÉBEC QUÉBEC STE-FOY QUÉBEC LÉVIS

1900 BOUL. MASSON 872-6212 GÈRE PAR JEAN-PAUL GUILLETTE INC.



Une substance des lotions anti-acné serait cancérigène

♦ **TORONTO (PC)** — Une étude japonaise révèle que les lotions anti-acné, largement utilisées au Canada depuis une dizaine d'années, contiennent une substance susceptible de causer le cancer de la peau.

Des souris ont développé des tumeurs cancéreuses de la peau, ainsi que des excroissances anormales mais bénignes, après avoir été enduites d'une lotion contenant 13 pour 100 de peroxyde de benzol.

Au Canada, les solutions contenant moins de 5 pour 100 de peroxyde de benzol sont disponibles en vente libre, alors que les lotions contenant de 5 à 20 pour 100 de cette substance sont disponibles sur ordonnance seulement.

Ce médicament contre l'acné s'attaque aux bactéries de la peau et assèche les boutons. Parmi les produits contenant du peroxyde de benzol en vente libre, on trouve notamment Clearasil,

Oxy 5, Strydex Ultra 5 Cream et Topex.

"Une augmentation significative du nombre de tumeurs de la peau a été observée lorsque du peroxyde de benzol seul est appliqué pendant 51 semaines consécutives", révèle l'étude, qui a été publiée en octobre dernier par le Cancer Letters, un journal scientifique qui fait état des nouvelles recherches sur le cancer.

Alors que d'autres recherches effectuées en 1975 avaient indiqué que cette substance est fortement susceptible de favoriser l'apparition d'un cancer de la peau, il s'agit de la première

étude démontrant que le peroxyde de benzol peut être un agent cancérigène.

L'étude, qui a été effectuée par cinq chercheurs de l'Institut national des sciences de l'hygiène à Tokyo, a démontré que huit souris sur 20 qui avaient été enduites de peroxyde de benzol ont développé des cancers de la peau. Par contre, lorsque la substance a été utilisée de concert avec d'autres produits chimiques, 18 souris sur 20 ont développé un cancer.

Des fonctionnaires canadiens et américains des ministères de la Santé interrogés se sont dits étonnés

d'entendre parler de cette étude.

"J'ai été réellement étonné, parce que le peroxyde de benzol a reçu il y a seulement deux ou trois ans le feu vert pour la vente libre en pharmacie", a déclaré M. Robert Ferrier, directeur du Bureau des médicaments non prescrits, du ministère de la Santé et

du Bien-être social.

"Ça sort des nuages, c'est curieux que nous n'en ayons jamais entendu parlé auparavant", a déclaré de son côté M. Edward Nina, porte-parole de l'Administration américaine des aliments et drogues.

Tous deux ont précisé que le produit étant considéré sans

danger depuis des années, les ministères ne comptent pas entreprendre d'action jusqu'à ce que de plus amples informations soient disponibles.

"Il serait prématuré de dire que nous n'allons rien faire à ce sujet, nous allons certainement étudier la question", a déclaré M. Ferrier.

"Il est fréquent que des substances chimiques causent le cancer chez des animaux de laboratoire. Mais il ne faut pas sauter aux conclusions trop vite en ce qui concerne les primates, tels que l'homme, lorsque les expériences ont été effectuées sur des rongeurs", a précisé de son côté M. Nida.

LE GROS LOT CETTE SEMAINE

4 300 000\$

APPROXIMATIF

Ça change pas le monde. Sauf que...



Je fais mon marché à bon marché! Parce que...
MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE
 abonnement: **647-3333**

TOP-PRIX ÉTÉ 85-STOP

PROFITEZ DE NOTRE PLAN « MISE DE CÔTÉ » OU MIEUX NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE ET UTILISEZ NOTRE PLAN BANCAIRE · 12 MOIS SANS INTÉRÊT ·



A Manteaux en chat sauvage lustré, peaux allongées

1 799\$

B Manteaux en castor naturel à long poil, peaux allongées

1 699\$

TOP-PRIX ÉTÉ 85-STOP



En achetant votre fourrure, **COUREZ LA CHANCE DE GAGNER** une de nos 9 fins de semaine pour deux personnes au **MANOIR RICHELIEU**, plus 100\$ en argent de poche.

INCLUANT 2 NUITS, 2 DEJEUNERS ET 2 SOUPERS (UN TIRAGE PAR SEMAINE, LE SAMEDI DU 6 JUILLET AU 31 AOUT 1985)

Les règlements de ce concours sont affichés à notre magasin

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES
 L.T.E.E.
 mail centre-ville, Québec 529-0077

une renommée... une réputation!

Jaquettes en castor rase teint, travaille corduroy uni ou garni **599\$**

Jaquettes en renard bleu naturel **699\$**

Jaquettes en loup naturel **1 199\$**

Manteaux en renard bleu naturel **899\$**

Manteaux en castor rase, garnis de renard du même ton, 5 couleurs au choix **999\$**

Manteaux en rat musqué naturel **1 499\$**

Manteaux en loup naturel, peaux allongées **1 799\$**

Manteaux en chat sauvage lustré, peaux allongées, garnis de renard bleu naturel **1 999\$**

Manteaux en vison naturel, pastel, demi-buff ou acajou, peaux allongées **1 999\$**

Manteaux en vison naturel, femelles, demi-buff, acajou ou teint ranch, peaux allongées **3 399\$**

Manteaux en vison, femelles, black diamond, peaux allongées **3 999\$**

Aucun intérêt pendant 12 mois pour client admissible

Retouches d'ajustement gratuites

Garantie d'un an avec police d'assurance

Entreposage gratuit la première année

2 h de stationnement gratuit

LATULIPPE
 LES PLUS BAS PRIX DANS TOUT!

ENSEMBLE À LANCER LÉGER RYOBI 39,95
 Canne et moulinet.

ENSEMBLE À MOUCHER MITCHELL graphite avec moulinet RIMFLY 64,95

BATEAUX CRAWDAD
 aussi léger qu'un canoë pour toit d'auto

Coleman
 MAXIMUM DE SÉCURITÉ SIÈGES OPTIONNELS LÉGER, SÉCURITAIRE **675⁰⁰**

CANOE RADISSON I
 12 places **379⁰⁰**

SCANOE 2-4-6 PERSONNES **595⁰⁰**

BATEAUX **99⁰⁰ à 459⁰⁰**

POUR LA VOILE
BOTTES ANTIDERAPANTES jaune, noir **19⁹⁵**

HABITS DE PLUIE **28⁹⁵ à 154⁰⁰**

VESTONS DE FLOTTAISON **19⁹⁵ à 45⁰⁰**
 Hommes - femmes - enfants

CAMPEURS - SCOUTS - GUIDES

Sacs de couchage **24⁹⁵ à 595⁰⁰**

Sacs à dos **7⁷⁵ à 175⁰⁰**

Couvertures de laine - Gourdes - Boussoles - Cantine - Thermos - "Kid-Bag" - Toiles de fond - Lits de camps - Couteaux de chasse - Hachettes - Lumières - Couteaux de camping - Poêles - Insectifuges - Vêtements - Imperméables - Ponchos - etc.

EQUITATION ANGLAISE

• Equipements
 • Médicaments
 • Vêtements

BOMBES 19⁹⁵

CULOTTES 53,50 à 104,50

BOTTES DE CAOUTCHOUC 27,95 à 69,95
BOTTES EN CUIR 169,95

EQUITATION WESTERN

Selles:
 Couvertures
 "Pad"
 Licous
 Médicaments
 Equipements
 Vêtements
 Bottes western

VESTONS EN CUIR POUR MOTO À PARTIR DE 129⁰⁰ BRIMACO

CASQUES DE MOTO 53⁹⁵

GANTS DE MOTO: 14,95 à 36,95

LATULIPPE
637 RUE ST-VALLIER
C.P. 395, QUÉBEC
 STATIONNEMENT GRATUIT